

Dans ce numéro :

DORSAY, ANDRE NICOLAS, PIERRE LUCIUS, ROBERT BRASILLACH, CLAUDE JEANTET, JEAN MEILLONAS, HENRI POULAIN, HERVE LE GRAND, Docteur PAUL GUERIN.

Direction : 11, rue Marguerite, Paris (14^e)
Téléphone : Gob. 60-24

JE SUIS PARTOUT

Le Grand Hebdomadaire Politique et Littéraire

L'ATELIER 75



Publicité : 41, rue Saint-Placide (6^e)
Téléphone : Lit. 24-05

LE COUP DE FORCE DU JUIF MANDEL contre « Je Suis Partout »

LE DIMANCHE 3 juin 1940, à minuit, comme chaque semaine, j'étais passé à l'imprimerie pour y déposer la copie du prochain numéro de « Je Suis Partout », que nous nous apprêtions à composer dès le lendemain, ainsi qu'à l'ordinaire. Je prévis seulement qu'il était possible que je fusse un peu en retard, car j'étais convoqué pour dix heures du matin à la Police Judiciaire, chez le commissaire Ducher qui avait, deux jours plus tôt, opéré une perquisition chez moi. Simple formalité, au demeurant, et je comptais bien être à mon établi au début de l'après-midi. Dans ma candeur, je m'imaginais même que le commissaire Ducher me convoquait avec cette hâte pour me rendre plus vite quelques papiers saisis qui étaient fort nécessaires à mon travail. Mais entré à l'heure fixée dans les bureaux de la Police Judiciaire, je n'en devais ressortir que le mercredi 5 juin au soir pour être conduit, en compagnie de Charles Lesca, à la prison de la Santé. Ce que fut la suite hallucinante de cette aventure, mon vaillant compagnon de lutte et de misère s'est chargé de le dire dans un récit qu'on lira plus loin, dépeint comme un rapport, fidèle comme une photographie.

Notre crime ? Il était public, vérifiable sur pièces. Nos lecteurs y ont participé. Il est inscrit tout au long dans la collection de « Je Suis Partout ». Il est avoué dans notre manchette du 1^{er} septembre 1939, « A bas la guerre ! Vive la France ! » Il est encore dans ces lignes que je traçais moi-même dans le numéro du 15 septembre : « JE SUIS PARTOUT veut être un refuge de la décence et de la dignité. On ne verra chez nous ni stratèges de café, ni correspondants de guerre. Nous nous tairons s'il le faut. Nous ne mentirons pas. » C'est pour avoir tenu cette promesse que nous avons été persécutés. Nous avons préféré la prison au mensonge.

sors de leur intelligence, de leur foi tenace, ils l'aimaient comme eux-mêmes. Entre les quatre ou cinq rescapés de la mobilisation demeurés à Paris, deux seulement, Charles Lesca et moi, pouvions assurer la tâche matérielle de faire paraître « Je Suis Partout ». Nous nous consultâmes rapidement. Lesca est d'un abord placide et froid en apparence. Mais le sang espagnol court dans ses veines. Il n'est pas homme, il l'a montré, à refuser un risque. « C'est dit ? » lui demandai-je. Il me répondit : « C'est dit. » JE SUIS PARTOUT continuait.

Aujourd'hui, éliminés deux ou trois traitres à l'amitié, la même volonté nous anime. D'une encre solide, Lucien Rebatet en traduit plus bas les fortes raisons et l'invincible espérance. Nous savons qu'il y a encore des coups à recevoir. Nous avons mesuré le péril. L'épreuve ne nous a ni désarmés ni affaiblis. Comme hier, nous savons que nous détenons la vérité politique, que l'intérêt de la patrie est toujours du même côté. Forts de notre conscience et de nos cœurs, nous marchons sans hésiter à ces nouvelles batailles. Nous sommes incorrigibles.

Allons, encore une fois, c'est dit. Tout est paré ? En avant ! Et vogue le navire. La France reconnaîtra les siens.

Alain Laubreaux.

LES TRAITRES

Le dernier numéro avouable de Je Suis Partout portait la date du vendredi 30 mai 1940 et le numéro 497.

Mais le vendredi 7 juin, tandis que Charles Lesca et Alain Laubreaux étaient en prison, un numéro paraissait avec le numéro 498 en manchette.

Il ne contenait pas une ligne de protestation contre le coup de force dont nos amis étaient les victimes, si bien qu'il semblait implicitement les condamner.

Cet acte de trahison était l'œuvre de Pierre Varillon qui, abusant de sa situation d'administrateur de notre imprimerie, avait fait composer et éditer ce numéro sans y avoir aucune qualité et n'ayant reçu aucun mandat pour cela.

Il était aidé dans sa besogne par Thierry Maulnier et Pierre Laclau. Le Cri du Peuple a dénoncé, le 27 novembre 1940, cette entreprise scélérate.

Nos lecteurs trouveront à la deuxième page l'article du Cri du Peuple.

Lire dans notre numéro du 14 Février et tous les vendredis par la suite :



l'article de notre maître et ami
Abel BONNARD
de l'Académie française

qui veut bien accepter de commenter
chaque semaine pour les lecteurs de
« JE SUIS PARTOUT »

l'actualité mondiale et politique

RAISONS DE REVIVRE ET D'ESPERER

par
Lucien Rebatet

JE SUIS PARTOUT reparait. Il était impossible qu'un tel journal ne reparût point aujourd'hui. Il eût été intolérable que son trépas consacrait une victoire juive, à l'heure où la France se délivre enfin des Juifs.

Voici bientôt dix-huit mois de cela, la mobilisation brisant l'équipe de ses collaborateurs. Le lieutenant Brasillach, le capitaine Lebre, l'enseigne de vaisseau Blond, le margis Phil, le brigadier Cousteau, le chasseur Roy, le deuxième classe Meillonas, bien d'autres encore de leurs meilleurs camarades prenaient le chemin de l'Est.

Jamais soldats n'avaient connu un plus sombre départ pour la guerre. Ils savaient trop bien le malheur immense qui s'abattait sur leur pays. Pendant plus d'un an, ils

s'étaient donnés corps et âme à la défense de la paix, sous le déferlement d'injures et de calomnies de la plus infernale conjuration qu'on ait vue dans l'histoire de la France. A un contre mille, ils avaient soutenu les assauts du bellicisme international, fort de toutes les banques et de tous les mercenaires d'Israël, ceux aussi de l'imbécillité cocardière, des nantis, des policiers, des bourgeois obtus, des nigauds qui possédaient l'avantage écrasant d'apparaître comme des arbitres de l'honneur national.

Aux soldats de Je Suis Partout, les toniques puissants de l'illusion et de la gaieté belliqueuse étaient interdits.

■ ■ ■
Ils connaissaient encore un surcroît de tristesse. Pour les jours gros de tragiques inconnues que les bouteux préparaient à la France, ils savaient quelle force représentait leur libre et franc journal, l'œuvre d'élection de leur jeunesse.

Ce journal était menacé d'une mort imminente pour la plus simple et la plus cruelle des raisons. Tous les organes du bellicisme juif gardaient intacts leurs cadres d'« heimatlos », de vieillards, d'embusqués, d'affectés très spéciaux, de protégés du régime. Au moment où il triomphait, le parti de la guerre n'allait pas se priver d'aussi sûrs domestiques. La dispersion, l'éloignement, l'uniforme, la bataille, le silence de la discipline, cela était bon pour les « factieux » pacifistes. Quel moyen plus commode de se débarrasser d'eux ? Le 1^{er} septembre 1939, l'équipe de Je Suis Partout était aux trois quarts mobilisée.

Dans tout journal normal, il n'eût plus resté qu'à fermer les portes. Mais Je Suis Partout n'était pas un journal comme les autres. Il l'avait déjà montré plus d'une fois. Quatre ou cinq collaborateurs demeuraient. Ils

firent à leurs amis la promesse de leur conserver leur journal.

On sait comment la promesse fut tenue. Nos ennemis, voyant que nous ne voulions pas mourir, nous accusaient en pleine guerre de haute trahison. Le misérable Kerillis avait toute licence de réclamer chaque matin la cour martiale pour nous.

Les rappels des derniers fascicules décimaient pendant ce temps notre petit carré. Je Suis Partout continuait, faisant front à toutes les attaques, fermant intrépidement ses colonnes, en dépit des fureurs de la censure, aux absurdes chimères, aux fables burlesques que tout l'ensemble de la presse se croyait tenu d'accueillir.

La défaite fondit sur nous. Par un sadisme racial dont on a d'innombrables exemples dans l'histoire, les Juifs, maîtres du pouvoir, profitèrent des malheurs du pays, de l'affreux désarroi des cervelles et des choses pour assouvir quelques-unes de leurs plus âpres vengeances.

Deux hommes, Alain Laubreaux, Charles Lesca, incarnèrent encore l'esprit de Je Suis Partout, maintenant le journal à force de vaillance et d'abnégation. La rage de Mandel s'abattait sur eux. Devant l'effroyable étendue du désastre dont il venait d'être l'un des plus frénétiques artisans, le Juif voulait étouffer à jamais la voix de ceux qui avaient dit la vérité.

(Lire la suite en deuxième page.)

Lisez en page 2

Les vastes projets
DE
« Je Suis Partout »
pour ses prochains numéros

UN DESSIN CENSURÉ D'HERMANN-PAUL (Voir en page 3.)



— Où me conduis-tu, misérable petit Reynaud ?
— Viens ! Churchill nous le dira !

ORDONNANCE DE NON-LIEU

Nous, Louis FABRE, officier de Justice militaire adjoint, Juge d'instruction au Tribunal militaire de la 12^e Région séant à PÉRIGUEUX (Dordogne),

Vu la procédure instruite contre les nommés :

LESCA Charles,
LAUBREAUX Alain,
SERPEILLE de GOBINEAU Clément,
THIERRY de LUDRE Armand,
FABRE-LUCE Robert,

inculpés du chef d'agissements de nature à porter atteinte à la sûreté extérieure et intérieure de l'Etat (art. 75 et suivants, 87 et suivants du Code pénal) ;

Vu le réquisitoire de M. le Commissaire du Gouvernement tendant à ce qu'il nous plaise dire n'y avoir lieu à suivre ;

Attendu que l'inculpation se base sur des allégations vagues ; que rien de précis n'a été établi à l'encontre des inculpés ; qu'il ne suffit pas de se borner à prétendre que leur activité est douteuse et leurs ressources mal établies ;

Mais attendu au contraire que leur activité réelle a été suffisamment précisée pour qu'il puisse être considéré comme constant que rien dans cette activité ne peut légitimer la qualification donnée par l'inculpation ; que, d'autre part, leurs ressources, notamment celles de l'hebdomadaire « Je Suis Partout », sont régulières et parfaitement avouables ;

Attendu, dans ces conditions, qu'aucune charge ne peut être retenue contre les inculpés ;

Vu l'article 66 du Code de Justice militaire ;

Disons qu'il n'y a lieu à suivre ;

Et ordonnons la restitution de toutes pièces ou objets déposés ou saisis ;

Ordonnons le dépôt aux greffes du Tribunal militaire des pièces de la procédure ;

Fait à notre Cabinet, à Périgueux, le SIX AOUT MIL NEUF CENT QUARANTE.

Signé : FABRE.



— Geneviève... ma sœur Geneviève... ne vois-tu rien venir ?
— Je ne vois que la City qui flamboie... et J. S. P. qui repartirait !...

(Dessin de Ralph Soupault)

Vous lirez
dans le prochain numéro

de « Je Suis Partout »

le premier article

d'ABEL BONNARD

de l'Académie française

la chronique littéraire

d'ANDRÉ BELLESSORT

de l'Académie française

le début d'un grand roman inédit

de LA VARENDE

« Les Derniers Galériens »

la suite du bouleversant récit de Charles Lesca :

« Quand Israël se venge... »

notre page « Plaisirs des Arts » :

avec les anciens titulaires de ses importantes chroniques : LE THEATRE par Alain Laubreaux, LE CINEMA par François Vinneuil, auxquels s'ajouteront LA MUSIQUE par Louis Beydis et LES ARTS par Lucien Rebatet

notre page féminine :

« A PARIS, MADAME... »

nos rubriques d'échos entièrement transformées et renouvelées :

PARTOUT ET AILLEURS

et

LES BRUITS DE LANDERNEAU

et une grande nouvelle inédite.

SS

Par la suite « JE SUIS PARTOUT » publiera périodiquement des pages spéciales consacrées :

au Palais : **Du Côté Cour... de Justice**

avec la collaboration d'Abel Manouvriez

aux questions médicales : **A votre santé...**

avec la collaboration du docteur Paul Guérin

aux questions économiques et sociales : **La Vie nationale**

avec la collaboration de Pierre Lucius, Hervé Le Grand, Jean Meillonas

à l'enseignement, à la culture et aux sciences :

La Chaire humaine

avec la collaboration de

BERNARD FAY

administrateur de la Bibliothèque nationale.

SS

Et prochainement :

UN DOCUMENT
extraordinaire
sur les origines de la guerre

LES BELLICISTES DENONCES PAR UN DES LEURS !

Ces pages véritablement sensationnelles, écrites au jour le jour, de Munich à la déclaration de guerre, par un ministre juif du Cabinet Daledier et qui n'étaient point destinées à la publication, apportent une éclatante confirmation à toutes les campagnes antibellistes de *Je Suis Partout*. Elles accusent irréfutablement les fauteurs de guerre et constituent, à la veille du procès de Riom,

L'IRRECUSABLE TMOIGNAGE QUI CONDAMNE !

Lisez « Je Suis Partout » **1 fr. 50**
chaque Vendredi

VOTRE AVENIR

est dans la Radio

AYEZ CONFIANCE
en VOUS

Vous pouvez TOUS savoir ce qu'il faut faire, le soir, le soir, en par correspondance.

Instructions des instituteurs et des professeurs.

Guide des Carrières

ECOLE CENTRALE DE T-S-F

12, rue de la République - Téléphone Central 17-81

BULLETIN DU LIVRE

LITTÉRATURE GÉNÉRALE

LE PETIT DICTIONNAIRE DE L'ANCIEN FRANÇAIS, par H. VAN DAELE, Doyen honoraire de la Faculté des lettres de l'Université de Bruges. Ouvrage indispensable pour l'étude et la lecture des chefs-d'œuvre de notre vieille langue. Un vol. in-16 de 300 pages, relié genre parchemin. 65 fr.

POUR ÉCRIRE CORRECTEMENT, par Maurice BÉLÉ (dans la collection « La France facile pour tous »). Petit traité simple et clair, contenant toutes les règles qu'il faut connaître pour bien écrire l'orthographe et pour écrire sans faute. Un vol. in-16 cartonné. 9 fr.

PARLER FRANÇAIS (dans la même collection). Ne dites pas... Ne confondez pas... constructions et tours vicieux... Définitions populaires... Contrepoints et bévues... Fausses élégances... Les bons usages, etc... Un vol. in-16 cartonné. 10 fr.

Ed. GARNIER FRÈRES, 6, rue des Saints-Pères, Paris.

ACHAT DE TOUS LIVRES

et Bibliothèques TRÈS CHER
GIBERT JEUNE, 61, Bd Saint-Michel
ODRON, 67-68 — (Près rue Soufflot)



Vers la renaissance des provinces françaises

par ANDRÉ NICOLAS

énergies nouvelles et les personnalités fortes dont notre pays a besoin.

C'est seulement dans le cadre de la province qui a subsisté moralement depuis un siècle et demi, malgré la méconnaissance totale de son existence réelle par les institutions légales, que peuvent être corrigés les méfaits produits par la centralisation. Il ne s'agit pas de déposséder de leurs attributions les départements, ni les arrondissements ou des centres locaux gardent leur rôle limité à jouer, mais de décharger l'Etat d'une partie de ses pouvoirs, au profit d'une unité suffisamment étendue pour éviter l'émiettement de la vie nationale et correspondant aux divisions naturelles du pays. Les anciennes provinces sont, à deux ou trois exceptions près, restées vivantes dans l'esprit de leurs habitants. On le voit bien au régime. Cependant, tout en respectant dans leur ensemble leur réalité persistante, qui a des causes profondes, il faut tenir compte pour leur délimitation des changements intervenus dans les courants sociologiques et économiques depuis leur disparition.

Quant au risque de susciter des autonomismes dangereux, la magnifique résistance de l'unité nationale à l'épreuve de la défaite a montré qu'il n'était pas grand en France. D'ailleurs, toute crainte de déviation plus ou moins anarchique de la réforme régionaliste doit être écartée du fait que les pouvoirs délégués par l'autorité centrale semblent devoir aller essentiellement à un haut fonctionnaire désigné par elle et responsable devant elle : le gouverneur.

De nombreux juristes ont, il est vrai, dénié l'accroissement de la compétence des fon-

tionnaires locaux ou régionaux en établissant une judicieuse distinction entre la décentralisation et la déconcentration. Seules les mesures accroissant le rôle des élus mériteraient le premier titre, le second étant réservé à l'élargissement de celui des représentants du gouvernement. Or, c'est en se montrant si étroits dans leur conception de la décentralisation que les juristes l'ont rendue impossible, car ce serait courir à l'anarchie que de donner une réelle autonomie à des organismes complètement indépendants de l'Etat. C'est ce qui empêche jadis la mise en vigueur de la constitution fédéraliste dont nous avons d'abord doté la révolution de 1789. Plus récemment, le même danger a obligé les plus diâtres de nos gouvernements, dans le domaine restreint dévolu à la police municipale, à reprendre à plusieurs villes la direction de leurs services.

Dans l'application, une décentralisation susceptible de durer ne saurait se concevoir que par l'octroi préalable de pouvoirs étendus à des fonctionnaires régionaux ou locaux responsables devant l'Etat, mais seuls à même de garder un contact étroit avec les administrés et leurs représentants directs dans ces réalités vivantes que doivent être les nouvelles circonscriptions administratives. Tant que toutes les décisions importantes sont prises dans la capitale, les assemblées locales ne peuvent être autorisées à traiter que sur les questions secondaires, émettant sur les autres des vœux platoniques. Si, au contraire, de hauts fonctionnaires décident sur place d'importantes questions avec les concours d'assemblées élues, celles-ci peuvent jouer un grand rôle sans risquer de devenir dangereuses.



Alain

— Je suis chômeur, monsieur, c'est dur de ne pas travailler.
— Je sais, mon ami, je ne travaille pas non plus, je suis rentier.

Jean Meillonas.

Raisons de revivre et d'espérer

Suite de l'article de la première page
par Lucien Rebatet

Partout. Quelle que soit leur humeur, qu'ils veulent bien se rappeler un instant ce que fut leur journal.

Il leur disait que l'U. R. S. S. n'emboîterait jamais le pas aux fameuses démocraties. Il leur disait que Roosevelt était chauffé au rouge par un clan de ploutocrates et de bellicistes hébreux, mais que jamais les Etats-Unis ne refaieraient la guerre et que leur aide matérielle même parviendrait trop tard aux Franco-Anglais. Il leur disait, et avec quelle énergie (qu'on se souvienne de tant de *Tours d'horizon* de notre cher Cousteau et de ses *Crétins solennels de la démocratie*), que l'Angleterre était une alliée suspecte, isolée dans ses dogmes caducs, mue par le plus féroce et le plus aveugle egoïsme, incapable de se refaire une armée, une diplomatie, un gouvernement, n'ayant aucun moyen de peser militairement à nos côtés. Il leur disait que l'Espagne de Franco était sûre de vaincre, qu'il fallait la soutenir de tout notre cœur, parce que nous aurions en elle une amie, et sa noble intercession de juin 1940 nous l'a assez prouvé.

Seul de toute la presse française, *Je Suis Partout* avait osé reprendre à fond, racialement, politiquement, spirituellement, l'étude de la question juive, de dénoncer dans le Juif le pire ennemi de la nation, le plus épouvantable agent de putréfaction sociale et de catastrophes guerrières.

Je Suis Partout disait encore, malgré les infame mensonges des juéo-démocrates, que l'Allemagne était un grand peuple régné, étalant le spectacle d'une puissance saisissante, et tout entier un derrière un grand chef. Il disait que ce serait folie de se mesurer avec une telle force, pour garantir les frontières mouvantes de pays lointains, divisés, fragiles, minés par la corruption et la trahison, que par cette folie nous ne les sau-

verions pas et que nous risquions d'y succomber nous-mêmes.

Le 30 septembre 1938, *Je Suis Partout* écrivait en caractères d'affiche :

« Le véritable patriotisme, c'est de s'opposer au suicide de la France. »

Le 1^{er} septembre 1939, il écrivait encore :

« A bas la guerre ! Vive la France ! »

Avec de pareils titres, nous avons le droit de réclamer un certain crédit.

Nous parlerons encore des Juifs et de l'Angleterre, de la France et de l'Allemagne. Nous n'aurons, comme depuis le premier jour, qu'un seul dessein : trouver pour la patrie les voies du salut. Il se peut que ces voies paraissent à certains surprenantes ou terriblement périlleuses. Mais les temps que nous vivons sont-ils ordinaires ? Sont-ils de tout repos ? Nous aurons sans doute à remplir des missions difficiles, à dire des choses qui ne seront pas comprises du premier jour. Nous n'avons probablement pas fini d'étonner, de scandaliser. Nous en avons l'habitude...

Mais nous nous adressons d'abord à ceux qui nous ont connus, ont pu comparer notre franchise, notre clairvoyance et les calomnies ignobles, les faibles absurdités dont on nous accusa. Il faut qu'ils répondent pour nous. Ils ont le devoir de nous faire confiance. Il doit leur suffire d'un peu de mémoire et de réflexion.

Je pense en particulier aux braves gens qui, après Munich, s'écartaient de notre route, ne la suivaient plus qu'en rechignant ! Voudraient-ils donc se préparer encore de nouveaux et de bien inutiles remords ?

Notre passé est un garant assez solide pour que nous ayons l'espérance d'être crus et suivis. Car ce serait à la fin un métier intolérable que

Aussi la décentralisation effective n'est-elle possible sans la déconcentration qu'on avait, à tort, voulu lui opposer.

De ce fait, la nomination de gouverneurs provinciaux annoncée par le maréchal Pétain, lors de la fondation du régime, sera une des pierres angulaires de la construction de l'Etat nouveau, dans lequel le régionalisme permettra de restituer aux diverses parties de la France leur vitalité traditionnelle. L'étendue même des attributions qui seront sans doute dévolues aux hauts fonctionnaires placés à la tête des provinces doit faire exiger d'eux une plus grande responsabilité vis-à-vis du pouvoir central. Il s'agit d'établir un système susceptible de faciliter le prompt règlement des affaires tout en restreignant les abus. Le problème est délicat et sa mise au point peut demander encore un peu de temps : elle n'en doit qu'intéresser davantage l'opinion publique enfin libérée des soucis de la politique de parti par l'existence d'un gouvernement national.

Echec du social

Depuis des semaines, les projets de Charte du Travail s'accumulent sur le bureau du Secrétariat d'Etat. Aucun ne voit le jour. Et la classe ouvrière demeure isolée dans la nation. Les paysans ont leur statut. Les ouvriers point. Pourtant c'est un des leurs, l'un des propres secrétaires de la C. G. T., qui a prononcé la dissolution de la Centrale Syndicale. Comment ne seraient-ils pas mécontents ?

Nous ne nous attaquons pas à la personne de M. Belin. Jadis, si nous l'avons loué pour certaines de ses idées qui étaient justes, nous n'avons pas ménagé nos critiques à son opportunisme. Or, il semble bien que cet opportunisme soit à l'origine de son échec relatif.

A force de fréquenter les congrès politiques ou leurs coulisses, ils ont gardé l'habitude de la fameuse motion de synthèse — on disait aussi d'unanimité — qui couronnait ces débats d'avant le déluge de fer et de feu qui a changé la face du pays. Devenu ministre, M. Belin paraît avoir voulu faire la synthèse de la position ouvrière et de la position patronale. C'est là son erreur la plus grave.

La position patronale, c'est le syndicalisme tripartite : patrons, ouvriers, techniciens. La position ouvrière, c'est le dualisme, un seul syndicat d'ouvriers et de techniciens en face du syndicat patronal. A n'en pas douter, c'est là un prolongement de la lutte des classes. Chaque parti a sa méthode de l'autre et tient à conserver intactes ses positions défensives. Il est clair que la grande majorité du patronat français s'est tenue depuis l'armistice sur une prudente réserve. Je disais à l'époque démocratique que ces patrons (qu'on appelait de droit divin) ne souhaitaient pas un syndicalisme indépendant, mais la disparition de tout syndicalisme. On peut dire aujourd'hui qu'ils acceptent l'organisation corporative à condition qu'elle soit vidée de tout esprit corporatif.

Aller donc demander à un patron, grand, moyen ou petit, ce qu'il pense aujourd'hui — en pleine crise politique — des propositions que M. Marius Olivier, industriel, économiste et sociologue, a bien voulu me charger de divulguer. Ni sur la création d'un fonds collectif social à gestion tripartite, ni sur le contrôle ouvrier (institués sous une forme qui rappelle les droits de l'actionnaire à l'assemblée générale), ni sur la participation aux bénéfices, ces messieurs ne veulent prendre position. Et c'est de cet attentisme à tous les degrés, j'allais dire à tous les étages, que notre pays achève aujourd'hui de mourir.

Jean Meillonas.

de crier la vérité sans cesse et d'être toujours entendus trop tard.

On nous accordera que si quelque chose de grand et de neuf peut être vraiment fait pour la restauration de notre pays, il serait difficile que l'on se passât de nous.

Nous avons toujours pris parti très catégoriquement contre les deux formes de réaction qui divisaient depuis si longtemps notre pays. Ici, aujourd'hui encore, nous nous sommes ralliés à la réaction bourgeoise, celle des profiteurs, ces bien-pensants, des libéraux de tout poil ; la réaction démocratique, celle des politiciens professionnels et des sectaires du régime défunt.

Nous voyons toujours debout bien de leurs citadelles, à peine ébranlées, édifiées sur l'hyppocrisie, le préjugé, le mensonge, l'intérêt sordide. Pour les mettre à bas, il y a encore de rudes coups d'épée à donner. Nous avons prouvé que nous frappaions dur et fort.

Il faut détruire. Il faut rebâtir aussi. Nous avons notre programme, national et social, tout prêt, hélas ! depuis bien des années, et dans les moindres détails. Rappelez-vous nos articles sur l'empire, sur l'agriculture, sur les ouvriers, le sport, les grands travaux. Nous étions à l'avant-garde.

Or, on ne peut plus sauver notre pays sans beaucoup d'imagination et de hardiesse.

Pour travailler, nous sommes revenus à Paris. Pour toutes les raisons du monde, nous ne concevons pas de réparer ailleurs. D'adoption ou de naissance, nous sommes Parisiens. Paris a souffert, il souffrira encore. On ne déserte pas la ville dans les temps d'épreuves. Envers et contre tout, Paris reste la capitale des Français et l'une des capitales de l'Europe. Nous n'imaginons point que l'on puisse faire pour la France rien de grand ou de durable sans Paris.

Enfin, pour tout vous dire, nous savons dans Paris quelques distinguées canailles qui risquent un peu trop d'être impunies sans nos soins.



LES MOBILISÉS

de « Je Suis Partout »

Pendant toute la durée de la guerre, Je Suis Partout publia chaque semaine la liste de ses collaborateurs mobilisés. Aucun journal n'avait combattu pour la paix avec plus d'émotion. Aucun autre ne payait plus lourdement à la guerre sa contribution.

Nous avons pensé que nos lecteurs seraient heureux d'avoir des nouvelles de cette équipe de journalistes dont les noms leur étaient devenus si familiers.

PHIL, le bon dessinateur, est mort d'une maladie contractée en service commandé, le 24 mai 1940.

Robert ANDRIVEAU a été fait prisonnier dans le fort qu'il commandait en Alsace.

Georges BLOND, enseignant de sciences de réserve, après avoir été emmené en Angleterre sur des bateaux livrés à Churchill par Campinchi, y est resté pendant près de six mois, prisonnier à Liverpool. Torpillé lors d'un premier rapatriement, il n'a été libéré que depuis peu. Il travaille actuellement auprès des siens en zone non occupée à un livre sérieux pour l'Angleterre qu'il a pu voir de près.

Robert BRASILLACH a été fait prisonnier après des mois de front sur la ligne Maginot.

P.-A. COUSTEAU, mobilisé lui aussi de la première heure, a été également fait prisonnier.

François DAUTRE (Henri Lebre), ancien combattant de 1914-18, démobilisé au mois d'août, est actuellement rédacteur en chef du Cri du Peuple et reprend sa collaboration à Je Suis Partout.

Max FAVALELLI est depuis sa démobilisation en zone non occupée.

Le docteur Paul GUERIN, mobilisé des deux guerres, reprend et étend sa collaboration à Je Suis Partout.

Henri LE GRAND, mobilisé des deux guerres, a rejoint lui aussi notre équipe.

José LUPIN, démobilisé, est rentré à Paris.

Jean MEILLONNAS est rentré à Paris des sa démobilisation et travaille avec nous.

André NICOLAS, engagé volontaire, deux fois cité à l'ordre du jour, réside actuellement en Savoie dans sa maison de famille, d'où il nous a adressé l'article qu'on peut lire dans le présent numéro.

André PAGE, après dix mois dans l'infanterie, est prisonnier.

Jacques PERRET, volontaire comme caporal dans un corps franc, à 36 ans, est prisonnier.

Henri POULAIN, démobilisé au mois d'août, a repris sa place de secrétaire de rédaction à Je Suis Partout.

Lucien REBATET, démobilisé en juillet, a repris à Paris son travail de journaliste et collabore à Je Suis Partout.

Ralph SOUPAULT, des sa démobilisation, a retrouvé ses crayons et son encre de Chine.

Marcel MIKORSKI, mobilisé des deux guerres, et Paul TOURRIER ont repris leur service dans la publicité de notre journal.

Tous nos prisonniers, aux dernières nouvelles reçues d'eux, étaient en excellente santé.

LE DERNIER DESSIN D'HERMANN-PAUL

Hermann-Paul est mort au mois de juillet 1940.

Nulle part la disparition de ce maître comparable au meilleur Forain ne pouvait être plus cruellement ressentie qu'à Je Suis Partout. Collaborateur de notre journal depuis sa fondation, il avait publié dans tous nos numéros, sans exception, ces dessins au trait libre et elliptique, aux légendes graves ou mordantes qui étaient inséparables de notre première page.

Hermann-Paul, vétéran de bien des combats politiques, nous avait suivis fidèlement et courageusement dans toutes nos luttes.

Au moment de la constitution du cabinet Paul Reynaud, il nous avait donné le dessin que nous publions aujourd'hui, et que la censure de l'Hôtel Continental avait interdit. Nos lecteurs pourront juger avec quelle lucidité il annonçait les événements.

Quelques jours avant sa mort, alors que notre équipe entière était dispersée par la défaite, Hermann-Paul adressait à nos bureaux son dernier dessin, qui n'était pas moins prophétique. Il paraîtra la semaine prochaine dans notre première page.

Soulignons qu'au mois de juillet dernier, l'hebdomadaire « Candide » publiait à Clermont-Ferrand une nécrologie d'Hermann-Paul où sa collaboration à Je Suis Partout n'était même pas mentionnée.

LUCIEN LELONG
présentera sa
COLLECTION de PRINTEMPS
à partir du
Mercredi 12 Février, à 15 heures

LES BRUITS DE LANDERNEAU

Maurice Garçon apologiste de Mandel

Mardi dernier venait, devant la XII^e Chambre correctionnelle, l'un des procès intentés par « Je Suis Partout » à ses innombrables diffamateurs.

Il s'agissait en l'occurrence de l'Europe nouvelle. M^r Maurice Garçon avait accepté de plaider pour la feuille infâme de la juive Louise Weiss, du traité et vendu Perinax. Le défenseur, il est vrai, est digne de cette accusation. M^r Maurice Garçon est assurément un des avocats les plus discrédités, les plus méprisés du barreau de Paris. Dix fois au moins candidat au Conseil de l'Ordre, il n'est jamais parvenu à s'y faire élire. Ajoutons que ce soi-disant maître des assises compte à son actif la plus importante collection de condamnations à mort de tout le Palais.

L'avocat de « Je Suis Partout », maître Camille, rappelle à la fin de l'audience qu'il plaide pour ce journal ignominieusement colonisé et dont deux collaborateurs ont été jetés en prison par Mandel, libéré par le maréchal Pétain des sa prise du pouvoir. M^r Camille évoque aussi le non-lieu étonnant qui leur a été rendu ainsi qu'à tout le journal, non-lieu qui a été pendant toute une journée à la radio française, en matière de solennelle réparation.

À cet instant, M^r Garçon s'est levé et a répondu :

« Sans doute ces messieurs ont retenu leurs vœux et leur liberté, mais à la faveur de la défaite de la France ! »

Sur ces mots, il a tourné les talons et a quitté précipitamment la salle d'audience.

C'était assurément plus prudent !

■ ■ ■

Mais nous voudrions savoir de quelles sanctions s'est rendu passible ce misérable qui ose faire devant un tribunal une telle déclaration qui constitue une véritable apologie de Mandel et en tout cas une injure publique pour la personne du Maréchal Pétain.

Puisque Garçon justifie avec un pareil éclat les effroyables décisions de Mandel, ne tombe-t-il pas, comme son chef Juif, sous le coup de la justice française ?

JUDITH. — ...Que le Dieu des Juifs et les Juifs se soient occupés vingt ans à me flatter, à m'aduler, qu'ils aient abusé de ma confiance pour me lancer dans ce guet-apens, non ! Ma pensée ne peut accepter cette honte.

Jean GIRAUDOUX (Judith)

Mondanités.

Quand les spectacles ont repris à Paris, bon nombre d'ingénus se sont dit : « Enfin, nous n'y verrons plus de Juifs. Ce ne sera pas trop tôt ! »

Sans doute les scènes parisiennes sont-elles à peu près débarrassées des acteurs Juifs (encore faudrait-il bientôt y regarder d'un peu plus près).

Mais dans chaque soirée marquée, on peut voir, frétilant parmi le public, plusieurs Juifs qui continuent à faire leur métier de « personnalités parisiennes ».

À ce point que Je Suis Partout songe à rouvrir son « Carreau mondain ».

Pour ne parler que de la dernière générale, celle du Rendez-vous de Senlis, on y reconnaît, paraissant à l'orchestre, servant des mains, envoyant des sourires, le Juif René Blum, l'ex-directeur des Ballets russes de Monte-Carlo, qui attend sans doute que son frère Léon soit délivré de sa prison aux acclamations du peuple et porté à la présidence du Conseil, et l'effrayante rouquine, Madame Oualid, chanteuse à la voix d'irrésistible poule lapinaire de ghetto, chassée d'Allemagne en 1933.

Que faudrait-il donc, dieu d'Israël, pour que ces deux-là, et tant d'autres, commencent à comprendre que l'heure est venue irrémédiablement pour eux et leurs péchés de débarrasser la France ?

« La ligne Descartes et la ligne Wagner tiendront quand auront cédé la ligne Maginot et la ligne Siegfried. »

Jean GIRAUDOUX (Pleins Pouvoirs)

■ ■ ■

Le vendu Kerillis, fuyard en Amérique, jouait volontiers d'innocence qu'il pensait illustre afin de gonfler un peu son personnage.

On trouvait ainsi de temps à autre dans l'« Époque » des coups de chapeau tirés à tel politicien notoire ou académicien.

M. Louis Madelin, de l'Académie française, devenait : notre éminent ami Louis Madelin (« Époque » du 2 mai 1940) ; le 28 avril 1940, Kerillis appelait à son aide nos amis Fernand Laurent et Vladimir O'Ormeson.

Ce dernier, fantoche du monde, « Figaro », fut depuis, par une erreur invraisemblable, désigné au poste d'ambassadeur de France près du Saint-Siège. Débarqué pour sa nullité sinistre... Il n'en est pas encore revenu.

■ ■ ■

Le numéro de la trahison

LE NUMÉRO DE LA « TRAHISON »

(Extrait du « Cri du Peuple » du 27 novembre 1940)

M. Thierry Maulnier était un collaborateur occasionnel de Je Suis Partout. Il y comptait de nombreux amis.

Le 3 juin 1940, Mandel faisait arrêter, pour crime d'antidémocratie, les deux courageux journalistes qui, depuis le début de la guerre, demeuraient les seuls collaborateurs de Je Suis Partout : Charles Lesca et Alain Laubreaux.

Sauf deux ou trois exceptions, tout le reste de l'équipe de Je Suis Partout était aux armées. La police perquisitionnait, mettait à sac les logs de ces soldats.

À l'investigation et avec le concours d'un certain fricotier du nom de Pierre Varillon, administrateur d'imprimerie et négrier de lettres, Thierry Maulnier entreprit de publier malgré tout un numéro de Je Suis Partout.

Il ne se dit, prenez-vous, que cette initiative ne pouvait avoir d'autre but que de protester avec toute l'énergie que la censure permettait contre le scandaleux traitement infligé aux amis de MM. Varillon et Thierry Maulnier.

Mais c'était compter sans la lâcheté et la duplicité qui allaient se révéler chez ces deux hommes.

■ ■ ■

Conçu et dirigé par leurs soins, le numéro de Je Suis Partout parut sans une seule ligne d'allusion à la défection ignominieuse de Laubreaux et Lesca (étaient victimes depuis trois jours, aux perquisitions effectuées depuis près d'une semaine, aux poursuites dirigées contre un journal dont Varillon et Maulnier étaient cependant bien placés pour connaître l'irréprochable honnêteté).

Si Maulnier et Varillon ne se sentaient pas le courage de signer eux-mêmes cette protestation que tous les lecteurs de Je Suis Partout attendaient, ce qui était déjà honteux, ils avaient du moins entre les mains un article de Robert Brasillach, rédacteur en chef de Je Suis Partout, élogieux sur la ligne Maginot, probant vigoureusement les perquisitions qu'il venait d'approuver.

■ ■ ■



— Et ces députés qu'on paie 82.500 fr. pour ne rien faire...

— Bah ! Ils nous coûtaient beaucoup plus qu'ils ne nous faisaient quelque chose.

■ ■ ■

A nos Abonnés

Nous prions instamment nos anciens abonnés se trouvant actuellement en zone occupée de nous faire connaître leur adresse. Leur abonnement, interrompu au mois de juin, sera prolongé d'une période égale à celle qui restait à courir avant l'échéance.

Les nouveaux prix de l'abonnement à Je Suis Partout seront, à partir du 1^{er} mars, de 65 francs pour un an et de 35 francs pour six mois.

Jusqu'au 28 février, les nouveaux abonnés bénéficieront de l'ancien tarif : 50 francs pour un an ; 28 francs pour six mois.

Ceux de nos anciens abonnés qui voudront renouveler leur abonnement par anticipation avant le 1^{er} mars bénéficieront également de l'ancien tarif.

Compte de chèques postaux : Paris 2016.43.

Nouvelles de Frossard.

Le Conseil National consultatif, créé à Vichy la semaine dernière, et qui doit siéger sous peu à Lyon, est assurément un bien curieux assemblée.

On voit tout de suite que ses promoteurs sont des spécialistes du sacro-saint drapeau parlementaire, qui a cependant fait ses preuves. Et les quelques-uns ?

À côté des plus respectables personnalités, nous avons déjà coché plus d'un nom étonnant sur la liste. Et particulièrement celui de Frossard (Ludovic-Oscar), demi-juif, ex-ministre de l'Information de Reynaud.

Nous aurons à y revenir !

■ ■ ■

Le vendu Kerillis, fuyard en Amérique, jouait volontiers d'innocence qu'il pensait illustre afin de gonfler un peu son personnage.

On trouvait ainsi de temps à autre dans l'« Époque » des coups de chapeau tirés à tel politicien notoire ou académicien.

M. Louis Madelin, de l'Académie française, devenait : notre éminent ami Louis Madelin (« Époque » du 2 mai 1940) ; le 28 avril 1940, Kerillis appelait à son aide nos amis Fernand Laurent et Vladimir O'Ormeson.

Ce dernier, fantoche du monde, « Figaro », fut depuis, par une erreur invraisemblable, désigné au poste d'ambassadeur de France près du Saint-Siège. Débarqué pour sa nullité sinistre... Il n'en est pas encore revenu.

■ ■ ■

Le numéro de la trahison

LE NUMÉRO DE LA « TRAHISON »

(Extrait du « Cri du Peuple » du 27 novembre 1940)

M. Thierry Maulnier était un collaborateur occasionnel de Je Suis Partout. Il y comptait de nombreux amis.

Le 3 juin 1940, Mandel faisait arrêter, pour crime d'antidémocratie, les deux courageux journalistes qui, depuis le début de la guerre, demeuraient les seuls collaborateurs de Je Suis Partout : Charles Lesca et Alain Laubreaux.

Sauf deux ou trois exceptions, tout le reste de l'équipe de Je Suis Partout était aux armées. La police perquisitionnait, mettait à sac les logs de ces soldats.

À l'investigation et avec le concours d'un certain fricotier du nom de Pierre Varillon, administrateur d'imprimerie et négrier de lettres, Thierry Maulnier entreprit de publier malgré tout un numéro de Je Suis Partout.

Il ne se dit, prenez-vous, que cette initiative ne pouvait avoir d'autre but que de protester avec toute l'énergie que la censure permettait contre le scandaleux traitement infligé aux amis de MM. Varillon et Thierry Maulnier.

Mais c'était compter sans la lâcheté et la duplicité qui allaient se révéler chez ces deux hommes.

■ ■ ■

Conçu et dirigé par leurs soins, le numéro de Je Suis Partout parut sans une seule ligne d'allusion à la défection ignominieuse de Laubreaux et Lesca (étaient victimes depuis trois jours, aux perquisitions effectuées depuis près d'une semaine, aux poursuites dirigées contre un journal dont Varillon et Maulnier étaient cependant bien placés pour connaître l'irréprochable honnêteté).

Si Maulnier et Varillon ne se sentaient pas le courage de signer eux-mêmes cette protestation que tous les lecteurs de Je Suis Partout attendaient, ce qui était déjà honteux, ils avaient du moins entre les mains un article de Robert Brasillach, rédacteur en chef de Je Suis Partout, élogieux sur la ligne Maginot, probant vigoureusement les perquisitions qu'il venait d'approuver.

■ ■ ■

Les convictions successives

Le samedi 8 juin 1940, l'Œuvre, de l'honorable M. Henri Raud, publiait cette manchette qui s'appliquait à l'arrestation de Charles Lesca et d'Alain Laubreaux : « Tous les Ferdinand n'étaient pas à Stuttgart ! »

Et dans son éditorial, l'Œuvre ajoutait :

« Il fut un temps où l'Œuvre était attaquée par ses lecteurs de Je Suis Partout et même poursuivie par eux en justice. Ne nous étions-nous pas permis de dénoncer tout ce qu'il y avait de suspect derrière le « patriotisme », ou, mieux, le « nationalisme » dont faisait étalage la feuille de M. Lesca ? »

■ ■ ■

Le mardi 13 août 1940, la même Œuvre, publiée à Clermont-Ferrand, et qui dirigeait toujours l'honorable M. Henri Raud, annonçait en ces termes le non-lieu de nos amis :

« Une ordonnance de non-lieu en faveur des rédacteurs de Je Suis Partout, victimes d'une inculpation inopportune. »

Et la publication de cet acte de justice s'accompagnait de ce commentaire dont on goûtera toute la sagesse :

« Ainsi s'achève un procès de tendance dont le moins que l'on puisse dire est qu'il fut engagé, de même que certains autres, avec une singulière légèreté. »

■ ■ ■

Nous sommes bien contents que l'Œuvre ait ainsi reconnu son erreur passée et s'en accuse elle-même.

Cependant, ces conversions soudaines qui épousent avec empressement le sort des événements, nous laissent assez sceptiques sur leur sincérité.

Et l'on nous permettra d'être plus réservés sur le compte de l'honorable M. Henri Raud et de certains de ses collaborateurs d'hier et d'aujourd'hui.

« L'Allemagne est grande en tant que collaboratrice et génératrice de la pensée occidentale. »

Georges DUHAMEL (Discours aux nuages)

■ ■ ■

« Rive Gauche » renait.

Je Suis Partout est heureux d'annoncer l'organisation prochaine d'une grande série de conférences sous les auspices de « Rive Gauche ».

Nos lecteurs et beaucoup de Parisiens s'en réjouiront avec nous.

Rive Gauche fut, en effet, dans l'après-guerre, un des bastions de l'intelligence et de la lucidité françaises. Les personnalités les plus éminentes et les plus diverses apportèrent à sa tribune le fruit de leur talent et de leur expérience. Une élite unie par la passion des débats organisés par l'infatigable animatrice que fut Annie Jamet, vivante par delà la mort dans notre souvenir. Robert Brasillach publiait ici même pendant la guerre un portrait délicat et vrai d'Annie Jamet qui voulait bien offrir l'hospitalité de Rive Gauche à l'équipe de Je Suis Partout.

Pour sa réouverture le 22 février, Rive Gauche annonce M. Bernard Fay, administrateur général de la Bibliothèque Nationale, qui parlera de la France-macronerie.

■ ■ ■

« Dans l'équipe toujours remarquable des hommes d'État qui prétendent à la conduite de la France, le seul qui aura compris, celui auquel il conviendra de tresser plus tard des couronnes aussi belles qu'au ministre de la Paix, sera le ministre de la Race. »

Jean GIRAUDOUX (Pleins Pouvoirs)

■ ■ ■

Le numéro de la trahison

Le numéro de la trahison

Le numéro de la trahison

Le numéro de la trahison

Le numéro de la trahison

Le numéro de la trahison

Le numéro de la trahison

Le numéro de la trahison

Le numéro de la trahison

Le numéro de la trahison

Le numéro de la trahison

Le numéro de la trahison

Le numéro de la trahison

Le numéro de la trahison

Le numéro de la trahison

Le numéro de la trahison

Le numéro de la trahison

Le numéro de la trahison

EPILOGUE de la GUERRE JUIVE Le sang innocent crie justice

Nous commencerons par nous excuser humblement auprès des lecteurs qui, depuis plus de dix ans, suivaient la chronique où, chaque semaine, nous nous efforcions de leur expliquer « le jeu des hommes et des partis ». De ce jeu parlementaire, nous avions cru dévoiler la subtilité, la roquerie et la bassesse. Nous avions cru peindre au naturel ces sénateurs, ces députés, ces ministres de la III^e République incapables, cupides et lâches. Nous avions cru découvrir les misérables intrigues des partis qui se disputaient le pouvoir. En réalité, nous n'avions donné à nos lecteurs et amis qu'une très faible idée de l'affreuse réalité.

Oui, dans nos observations et avertissements de ces dernières années, nous avons été très au-dessous de la vérité. Il est vrai qu'au fur et à mesure que la catastrophe approchait, les meneurs du jeu prenaient les précautions que leur dictait la peur de la colère populaire. La Censure étouffait les cris des journalistes indépendants que soulevaient la colère et l'indignation. Les Daladier, les Mandel, les Blum, les Reynaud voulaient la guerre, la guerre des Juifs, des francs-maçons, des Anglais. Et ils la déclaraient alors qu'ils étaient incapables de la faire. Ils le savaient.

La guerre juive

Nous avons raconté, en leur temps, quelques-uns des incidents qui, dans les couloirs du Palais-Bourbon, marquaient la conclusion des accords de Munich. La colère des Juifs, nombreux dans ce mauvais lieu, éclata bruyamment féroce, agressive.

Nous étions en septembre 1938, donc encore moins bien préparés qu'en septembre 1939 à tenter la moindre offensive. Et pourtant de quel mépris ces misérables

n'accablèrent-ils pas les « municipalités » ! Ils enrageaient à l'idée qu'une occasion était manquée « d'abattre Hitler ». Car ils ne cachèrent pas leurs véritables sentiments. Ce n'est pas par amour de la France qu'ils agissaient, c'était par haine d'un homme qui avait osé s'attaquer ouvertement à la Juiverie internationale et à la ploutocratie anglo-saxonne.

Cela est si vrai que ces super-patriotes, ces bellicistes intraitables avaient toujours été auparavant des « désarmateurs ». Ils avaient tout fait pour affaiblir la France, moralement et militairement, tant que leur race ne s'était pas sentie menacée. Mais ils jeteront feu et flammes, exigèrent du matériel et des munitions, hurlèrent la « Marseille » et brandirent des drapeaux tricolores le jour où ils se rendirent compte qu'entre les Juifs et l'Allemagne nouvelle c'était une lutte à mort.

■ ■ ■

« Et puis après ? »

Il se trouvait alors parmi les nationaux français — il s'en trouve encore — des imbéciles pour dire : « Nous n'aimons pas les Juifs, nous savons qu'ils exercent une influence néfaste sur nos affaires, mais, nous ne pouvons pas, nous ne sommes pas assez intelligents, se sont dit des gens très intelligents, s'ils se laissent dans cette aventure, c'est qu'ils sont sûrs de réussir. Il en est de même des Anglais... »

Les Juifs ont volé jusqu'à cette réputation d'intelligence. Nous parlons de cette intelligence politique qui doit conduire les peuples dans les voies de la paix et de la prospérité.

Qui veut la fin veut les moyens. La position des Juifs, des maçons, des Anglais pouvait, à la rigueur, être soutenue, mais à une condition, c'est qu'il y avait d'engager une partie qu'ils savaient dangereuse. Ils eussent mis toutes les chances de leur côté.

Ces crapules ne sont donc pas intelligentes. Oui, Mandel n'est pas seulement une canaille mais un imbécile. Lui et ses pareils peuvent être habiles — d'autant plus habiles qu'ils sont dénués de scrupules — dans les petites choses. Un instinct sûr de leurs intérêts personnels ou de leurs intérêts de race les guide souvent mais dans les grandes choses ils sont très inférieurs. Et quand une haine les égare, ils sont capables des pires sottises. A noter que leur orgueil sans limites leur interdit de se corriger.

Un Juif ne peut pas s'améliorer parce qu'il ne peut pas cesser d'être Juif. Léon Blum est un Juif encore plus brillant que Mandel.

On a tant ses connaissances, sa vivacité d'esprit, ses dons d'assimilation, son éloquence, son activité, etc... Il n'est pas d'homme politique qui se soit le plus grossièrement trompé sur l'avenir de la France, de l'Allemagne, de l'Angleterre, de l'Europe. C'est que, lui aussi, a haine l'aveuglât. Il haïssait notre pays. Il le lui cria un jour en pleine Chambre des députés. Mais j'ai retenu une autre exclamation au moins aussi significative que la fameuse : « Je vous hais » adressée par Léon Blum à ceux de ses collègues catholiques, traditionnistes et patriotes. Cette exclamation moins connue que l'autre ne figura pas à l'Officiel. Et pour cause.

Un jour — il y a deux ans environ — le leader socialiste était à la tribune. Il piquait à ce moment-là une crise de super-patriotisme racial et menaçait toutes les nations complices, à ses yeux, de ne pas assez respecter les démocraties et les chefs démocrates. Un député du centre lui lança cette interruption :

« Ne soyez pas si affirmatif dans vos jugements. Rappelez-vous, Monsieur Blum, que vous vous êtes souvent trompé. »

Croyez-vous que l'homme qu'on

QUAND ISRAËL

par CHARLES



Charles LESCA

(Photo Archives)

Perquisitions et visites domiciliaires. Premiers interrogatoires. Le complot est ouvert.

29 mai (mercredi). — Vers 9 heures du matin, j'étais dans mon bureau, m'apprêtant à partir pour J. S. P. à mon travail. Ma femme descend de sa chambre et me crie, assez étonnée : « Il y a là des hommes qui entrent dans la maison, ce doit être la police ». Je vais au devant d'eux dans l'antichambre. J'y trouve, en effet, quatre ou cinq hommes. L'un d'eux me montre une écharpe tricolore : « Je suis le commissaire de police Louit, chargé de perquisitionner chez vous ». Il pénètre tout de suite dans mon bureau et commence aussitôt avec moi l'examen des papiers qui encombrant ma table de travail et de tous mes dossiers, cependant qu'il ordonne à ses sbires de fouiller dans ma bibliothèque et dans mes tiroirs. Il fait étalage de politesse et recommande avec affectation à ses sbires de ne pas mettre de désordre dans mes livres. Il s'extasie en homme de goût sur mon installation, sur le cadre où je travaille. Je m'aperçois que nous sommes surveillés depuis longtemps, car ayant vu deux lettres sur ma table, il s'est crié : « Tiens, voilà l'écriture de Brasillach et celle de Georges Blond ».

La perquisition n'est sérieuse que dans mon bureau où le commissaire affecte d'ailleurs de me croire sur parole lorsque je lui dis que, dans tel ou tel dossier, il n'y a rien qui se rapporte à mon activité à J. S. P. Dans les étages, c'est une rapide visite.

Redescendant dans mon bureau, Louit, avec désinvolture, donne plusieurs coups de téléphone, puis il s'en va avec sa troupe, emportant toute la correspondance qu'il a trouvée chez moi, les numéros de J. S. P. éparés un peu partout dans la maison, une collection de *Frontières* et tous mes comptes de banques. Il est midi. Au début de l'après-midi, je retourne à l'imprimerie où un coup de téléphone m'annonce que la police est au journal. Je m'y rends aussitôt. J'y retrouve Louit accompagné du commissaire Ducher de la P. J. et de huit ou neuf policiers. Ils emballent sans les examiner toutes les archives, les fichiers d'adresses, toute la comptabilité. Lorsque l'opération est terminée, je vais voir Vallat qui s'indigne et qui m'annonce qu'il posera des questions à Mandel.

30 mai (jeudi). — Le matin, je vais voir Gain pour lui annoncer les nouvelles de la veille. Il me conseille de prendre un avocat qui soit homme politique. « Dans l'arbitraire qui règne actuellement, me dit-il, seul un avocat député peut obtenir quelque chose. Nous autres, nous sommes réduits à une impuissance absolue. » Je vais ensuite à J. S. P. où je trouve le personnel découragé, puisqu'on lui a enlevé tous ses moyens de travail.

L'après-midi, à 17 heures, je me rends à la convocation que m'a laissée la veille le commissaire Louit, en spécifiant qu'il m'avait traité qu'à la découverte chez moi de deux pistolets non déclarés et nullement à l'affaire qui a motivé la perquisition. J'attends interminablement dans une salle d'attente de la Préfecture (renseignements généraux). Finalement, le suis reçu par un inspecteur qui était la veille à la maison, qui reçoit mes explications et me fait signer un procès-verbal de l'interrogatoire.

Je devais apprendre par la suite que si Louit ne m'avait pas reçu, c'est qu'il avait de sérieux ennuis. Il m'avait fait dire de l'exécuter, étant appelé chez le préfet de police. Voici ce qui s'était passé :

Un homme, impliqué dans le même « complot » que moi, fabriqué de toutes pièces par Mandel et sa police, venait de s'enfuir. Le plus simplement du monde. Resté seul dans un cabinet, il était sorti sans être arrêté par personne. C'est la raison pour laquelle Louit avait été appelé chez Langeron qui lui avait donné 24 heures pour retrouver son prisonnier, sous peine de révocation. C'est pourquoi, en sortant du cabinet préfectoral, Louit m'avait de nouveau fait dire, avec force excuses, que, obligé de partir en « opération », il ne pouvait décidément pas me voir et me priait de revenir le lendemain à 16 heures.

L'événement était M. Thierry de Ludre. En sortant de la Préfecture, dont il était l'ami, puis se rendit pour dîner à son cercle où il fut facilement retrouvé. Il dut amèrement regretter par la suite de ne s'être pas mieux soustrait aux recherches. En effet, arrêté, incarcéré au

Cherche-Midi, Thierry de Ludre fut évacué de Paris. Dans la marche que les prisonniers du Cherche-Midi firent comme ceux de la Santé avec lesquels j'étais, il tomba épuisé, victime de l'asthme dont il était atteint. Obéissant aux consignes barbares qui avaient été données, un garde mobile lui logea une balle dans la tête. Cette tragique affaire, dont il était beaucoup question parmi les détenus, a été depuis complètement élucidée grâce à une enquête dont *Le Petit Parisien* prit l'initiative.

31 mai (vendredi). — C'est par le commissaire Ducher que je suis convoqué aujourd'hui. En apparence, les « renseignements généraux » ont passé notre affaire à la police judiciaire. En réalité, Louit, pour le compte du premier service, ne cessera de la suivre de très près dans la journée.

Grand, mince, le commissaire Ducher a, contrairement à son collègue des « renseignements généraux », un visage bien français. Sa correction polie contraste également avec l'amabilité outrée de Louit. Il a l'air assez ennuagé et me confie d'ailleurs tout de suite à son secrétaire, Cantelube, un jeune Périgourdin, qui ne manque ni de finesse ni de culture. Il me pose des questions assez vagues et générales sur l'origine de fonds de J. S. P. et il paraît très surpris d'apprendre que le journal vit de ses recettes commerciales.

Il insiste davantage sur l'antisémitisme. Comme je ne lui dissimule pas — ce qui me serait difficile — que je suis antijuit, il me demande si c'est « par raisonnement ou par intolérance ». Notre grand crime est évidemment d'avoir dénoncé le péril juif. Mais je crois que Cantelube, personnellement, ne serait pas loin de s'entendre avec moi sur ce sujet.

Je suis libre à la fin de l'après-midi. Le soir, pendant le dîner, nous recevons la visite de Jean Fontenay. Il n'a pas mangé et ma femme ouvre pour lui une boîte de foie gras. Il est très excité. Il y a eu une perquisition chez lui dans l'après-midi, faite par Louit.

Pendant ce temps, Laubreaux téléphone, puis vient. Lui aussi a reçu la visite des policiers. C'est le commissaire Ducher qui a opéré chez lui. Ils n'ont absolument rien trouvé, mais n'en ont pas moins emporté tous ses dossiers et sa correspondance. Il n'a rien à dire de ses perquisitions qui ont été très correctes et dont il s'est séparé dans les meilleures formes, offrant un exemplaire dédié de la *Terrur Rose* à quelques-uns d'entre eux. « En souvenir du jour où il est venu me terroriser », inscrit-il sur l'exemplaire qu'il donne au commissaire.

Chez Fontenay, Louit semble avoir laissé percer plus que chez moi sa haine et son insolence. Il trouve la croix de guerre 1914-1918 de Fontenay et veut s'en saisir. Fontenay l'invite à laisser cela tranquille. « Voulez-vous aussi à la Légion d'honneur ? » lui demande Mme Fontenay.

Fontenay parti, Laubreaux reste encore un moment, et pendant que nous sommes ensemble, je reçois un coup de téléphone de la tante de Cousteau, affolée parce que l'on a été également perquisitionner chez son neveu.

1^{er} juin (samedi). — Je vais le matin à J. S. P. Je vois Laubreaux. Il a eu la veille au soir la visite de Rebattet qui lui a demandé à coucher chez lui, un Rebattet qui a reçu aussi la visite de la police.

La tante de Cousteau arrive à son tour. Les policiers qui ont perquisitionné chez lui ont été fort. L'appartement étant inoccupé, ils ont forcé la porte et fracturé la serrure des meubles. Ils ont tout laissé dans un désordre indescriptible. « Si la concierge, au passage, ne m'avait pas prévenu de la visite de la police, j'aurais cru que c'étaient des cambrioleurs qui avaient passé par là », me dit-elle.

Nous apprendrons dans les jours suivants que des perquisitions ont également eu lieu chez Robert Brasillach, chez Henri Lebre, chez Poullain, chez Claude Roy, tous mobilisés, ainsi que chez Dorsay et Pierre Lucius. C'est une offensive de grand style que Mandel a déclenchée contre *Je Suis Partout*.

La dernière soirée d'un homme libre. Une double convocation à la Police Judiciaire.

Dimanche 2 juin. — J'en ai assez de cette réquisition policière quotidienne. Je me suis promis d'y échapper aujourd'hui. Je donne l'ordre de répondre tout appel que je me suis absenté pour la journée. Et le soir nous allons

dîner, ma femme et moi, au « Fouquet's ». J'y prends mon dernier dîner d'homme libre, dîner agréable, bien servi ; mais bien qu'il y ait beaucoup de monde, ce « Fouquet's » de printemps sans aucune vue sur l'extérieur, rideau clos et vitres à l'est, est très agréable.

Nous rentrons à la maison de bonne heure, les restaurants fermant à 22 heures 30. Nous trouvons épinglée au couvre-pieds de notre lit une note apportée me convoquant au quai des Orfèvres, cabinet du commissaire Ducher, pour le lundi 9 heures 30. Cette police est décidément obsédante.

Lundi 3 juin. — Je vais de très bonne heure à J. S. P. Laubreaux y vient aussi. Il est lui-même convoqué chez Ducher pour 10 heures, ce qui nous fait croire qu'il s'agit d'une simple formalité, puisqu'on a l'air de penser qu'on aura fini avec moi en une demi-heure. Laubreaux me lit un projet de circulaire destinée à protester contre les perquisitions. Nous nous proposons de l'envoyer le jour même à tous les parlementaires et à tous les journaux. Il était déjà trop tard.

Je suis à l'heure précise devant Cantelube qui a de nouvelles questions à me poser. Ces interrogatoires sont interminables. Ce sont à peu près toujours les mêmes questions oiseuses sur l'origine des fonds du journal, sur ses ressources, sur ses tendances, sur ses moyens d'existence personnels. Veut-on me mettre en contradiction avec moi-même ?

Laubreaux, qui, entre temps, est arrivé, est interrogé de son côté. Au début les prescriptions sont observées : on ne nous interroge pas en présence l'un de l'autre ; mais bientôt, cela se relâche et nous collaborons dans les réponses. Nous sommes d'ailleurs persuadés que cette petite cérémonie sera bientôt terminée.

Le commissaire Ducher nous le dit et tout nous le fait croire. Nos interrogatoires n'ont rien de commun avec ce que l'on sait des interrogatoires policiers. Nous ne sommes nullement sur le gril. Cantelube a un air excédé en nous posant des questions qu'il n'est qu'à l'assise dictées. En effet, ce n'est qu'à l'assise de longs intervalles qu'on nous pose une nouvelle série de questions et chaque fois sur un ordre venu par téléphone.

Le commissaire Ducher passe de temps à autre, s'enquiert de la marche des choses. Il est avec nous plus que correct ou courtois. Il y a en lui de la gentillesse. Il semble compatir à notre sort et nous dit chaque fois qu'il espère que bientôt cette corvée sera finie et que nous rentrerons chez nous.

Cependant l'heure s'avance et il devient certain que nous ne pourrions rentrer déjeuner. Je téléphone à ma femme pour l'en prévenir sans l'inquiéter. Je ne suis d'ailleurs nullement inquiet moi-même et

je ne me doute même pas que c'est à notre intention que l'ordre est transmis devant moi, que deux inspecteurs doivent rester en permanence au service pendant le moment du repas.

On fait venir un garçon de la buvette du Palais pour que nous commandions notre déjeuner que nous choisissons copieux et que nous nous apprêtons à arroser d'un bon vin qui n'est d'ailleurs pas fameux. Mais à peine avons-nous commencé à manger que relentissent les sirènes d'une alerte, presque aussitôt suivies des coups de canon de la D.C.A. Cantelube, qui est resté avec nous, et l'inspecteur Bordin, un vieil inspecteur rappelé à l'activité pour le temps de la guerre, nous pressent d'aller à l'abri. Nous résistons, mais nous sommes obligés néanmoins d'avaloir notre déjeuner en toute hâte. Nous descendons et nous traversons la cour de la P. J. au milieu des détonations. Nous allons au Dépôt. Vaste hall vitré, escaliers et galeries de fer. Tout le long, au rez-de-chaussée comme au premier, des cellules, dont quelques-unes sont ouvertes et que nous visitons. Nous regardons tout cela avec curiosité. Laubreaux dit que c'est un décor tout à fait cinéma américain.

Quand nous arrivons, une file de détenus minables s'apprête à descendre à l'abri. Cantelube disparaît. Bordin nous épargne de descendre dans l'abri. Nous sommes dans le hall du Dépôt où nous ne sommes pas plus en sûreté que dans le cabinet du commissaire Ducher. Jamais je n'avais entendu un pareil bourdonnement ininterrompu d'avions et jamais, depuis cette guerre, une pareille canonnade. Mais nous avons l'impression que ce ne sont pas des bombes, mais la D.C.A. Nous remontons dans le cabinet de Ducher vers 14 heures. L'alerte a duré environ une heure. Là nous voyons des gens qui viennent de l'extérieur et nous apprenons que Paris a été bombardé et sévèrement.

L'après-midi s'écoule lentement. Quelques rares interrogatoires toujours aussi dénués de sens car il nous est facile de répondre par les explications les plus limpides. Rien ne peut nous embarrasser, tout étant clair et honnête dans les affaires de journal comme dans nos affaires personnelles.

Un nouveau personnage intervient dans l'après-midi. M. Favier, expert comptable, qui a été désigné pour examiner nos livres. On m'invite à me tenir près de lui pour lui donner les éclaircissements qu'il pourrait désirer. Il a une figure d'honnête comptable grisé par l'importance de son rôle. Il ne me pose aucune question et ne daigne même pas m'adresser un regard. Il demande un registre, puis un autre, se frotte les yeux, se penche et aide comme la justice, puis tout d'un coup se lève et demande à parler au commissaire Ducher. Nous apprenons vite après qu'il se refuse, ayant de nombreux travaux

urgents « pour un an au moins » et ne pouvant pas s'occuper de notre comptabilité « toutes affaires cessantes », comme on le lui demandait. Il le savait, je pense, avant de venir à la P. J. et aurait pu se recuser sans se déranger ; mais l'honnête comptable touche 200 francs qu'on lui paye comptant pour son dérangément. Ainsi tout s'explique.

L'après-midi s'écoule lentement. Nous lisons les journaux, nous fumons des cigarettes, nous bavardons. Néanmoins, l'attente, peu à peu, se resserre sur nous. Nous sommes de moins en moins libres. Nous ne pouvons aller aux cabinets d'accompagnement par un inspecteur, et, vers 6 heures du soir, quand on nous annonce que nous devons encore passer la nuit à la police, on ne me permet plus de téléphoner à ma femme. Nous apprenons à ce moment notre situation. Nous ne sommes pas arrêtés, mais « gardés à vue » !

Deux inspecteurs nous conduisent au « Centre » où nous devons dîner et passer la nuit.

Gardés à vue. La nuit du « Centre ». Serons-nous fusillés à l'aube ?

Nuit du 3 au 4 juin. — Nous y sommes accueillis par un personnage dont le nom restera ignoré de nous. On l'appelle « le sourd » à cause de son infirmité. C'est une brute qui exagère sa brutalité. Il nous mène dans une grande pièce. Nous sommes toujours dans les locaux de la P. J., mais au rez-de-chaussée. Cette pièce contient 6 bureaux côte à côte où dans la journée des scribes doivent travailler. « Le sourd » nous place : Laubreaux à un coin de la pièce, moi à l'autre. Il nous est interdit de nous parler ni de nous faire des signes. Il y a là deux inspecteurs et deux gardiens armés pour assurer notre surveillance. On nous apporte notre dîner que nous prenons séparément. Comme il n'y a qu'une bouteille de vin, un inspecteur doit nous la passer à tour de rôle.

Ce n'est plus du tout l'atmosphère bon enfant du cabinet du commissaire. Pourtant nos premiers gardiens ne sont pas farouches. Bien qu'ils se montrent assez réticents, nous arrivons à leur parler et à les intéresser à notre histoire.

Mais cette nuit deviendra vite de plus en plus sinistre, jusqu'à atteindre à l'horreur du cauchemar. Nous devons la passer assis dans des fauteuils de bureau. Il nous est interdit de nous étendre, même par terre. Il ne nous reste que la ressource de nous accouder à la table devant nous et d'essayer de trouver ainsi un peu de repos.

Une autre brute, l'inspecteur principal Schwartz, a fait irruption dans la pièce après le dîner. Il parle à nos gardiens

presque avec autant de dureté qu'à nous-mêmes. Il leur a apporté une consigne écrite qui nous concerne. Plusieurs fois dans la nuit, cet individu, à la face obtuse et lourde, apparaît, grotesque dans son pyjama. Il vient s'assurer que nous sommes bien gardés.

Il nous est d'autant plus impossible même de sommeiller que nos gardiens se relèvent de deux en deux heures et que l'heure de relève des inspecteurs ne coïncide pas avec celle des agents, de sorte que c'est à chaque instant un remue-ménage. Quelques-uns de nos gardiens, en entrant, sont souriants et semblent disposés à la conversation. Mais leurs prédecesseurs les invitent à lire la fameuse consigne. Aussitôt ils se resserrent. Aucune tentative ne réussira à leur tirer un mot. Qu'y a-t-il donc dans cette consigne ? Nous devons y être donnés pour de bien grands criminels. Peu à peu une idée entre en moi : n'allons-nous pas être fusillés à l'aube ? Tout n'est-il pas possible en temps de guerre et sous le règne de la terreur juive dont nous sommes les victimes ? Laubreaux me confiera le lendemain qu'il a eu la même pensée.

Nuit interminable dont il me reste le souvenir d'une longue conversation entre un inspecteur et un gardien de la police. Ils vantent à tour de rôle les qualités de leurs rejets, adroits et malins comme leurs pères, quoique à un degré moindre, et ils évoquent des souvenirs de pêche à la ligne qui est le sport favori de presque tous les policiers.

Au matin, Laubreaux veut prendre sa cravate dont il s'est débarrassé. Un gardien de la paix qui est près de lui la lui arrache des mains et, s'adressant à un inspecteur, lui demande si on peut la lui donner. Cet idiot, trompé par les apparences, ignore que nous ne sommes pas prisonniers et que l'on n'a pas consenti à lui le droit de nous fouiller ni de nous enlever quoi que ce soit.

Lendemain d'un cauchemar.

Encore un jour et une nuit à la police. Deux paillasses célestes.

Mardi 4 juin. — De bonne heure le matin, on nous fait quitter la pièce où nous avons passé cette affreuse nuit blanche pour nous faire monter à l'entresol dans une pièce basse de plafond avec une

Comment les valets de Mandel

NOUS publions ci-après, dans sa forme textuelle, le rapport de police rédigé par le commissaire Louit, sur l'ordre du préfet franc-maçon Langeron et du ministre juif Mandel, pour servir de base aux misérables poursuites qu'on intentait aux collaborateurs de « Je Suis Partout ».

Nous nous abstiendrons de commenter ligne à ligne ce document véritablement insol, quelques les textes truqués, dénaturés et sollicités y abondent, et que l'on nous y attribue même une page de Céline que nous nous sommes bornés à citer. Mais à supposer que ce rapport et les autres documents qui nous ont été remis, ne soient que la fragilité et le vague des accusations qu'il contient, et que ce soit sur un semblable document qu'on ose prétendre de bons et clairvoyants Français, dans leur honneur, dans leur liberté, et les menacer dans leur vie !

En fin de compte, la charge la plus lourde qu'on y relevait contre nous, et qui était d'être à la solde de l'Allemagne, elle repose tout entière sur la lettre d'un lecteur mécontent, lequel avait peut-être tout simplement un porte-parole de la police elle-même.

On ne manquera pas de s'étonner, après la lecture du rapport Louit, que les fonctionnaires qui ont commis cette forfaiture soient toujours en fonctions.

L'un des principaux centres de la campagne de propagande hitléro-fasciste menée depuis des années en France est l'hebdomadaire *Je Suis Partout* : il était et reste animé par une « équipe » de rédacteurs de confiance : Robert Brasillach, Pierre Gaxotte, Alain Laubreaux, P.-A. Cousteau, Lucien Rebattet, etc.

L'examen des articles de *Je Suis Partout* depuis janvier 1938, nous a permis de constater que le journal était animé par les mêmes tendances que le journal et celles de la propagande allemande.

Ces articles ont toujours précédé ou suivi les changements intervenus en Europe du fait de l'Allemagne (Anschluss, Affaire des Sudètes, Période précédant Munich) soit pour les préparer, soit pour les justifier — dans le même temps que les services de propagande du D' Goebbels visaient aux mêmes buts.

Immédiatement après le 12 mars 1938, date de l'Anschluss, on liait dans le numéro du 18 mars 1938, page 4, colonne 1, sous la signature de P.-A. Cousteau : « Qu'Hitler soit parvenu à Vienne si aisément, ce n'est pas cela qui est terrible ».

« Après tout, l'Anschluss est en germe dans les traités imbéciles de la clique wilsonienne. L'hostilité de la bande à Benès contre la restauration des Habsbourg et les implications à des sauveurs quotidiens de la Démocratie contre M. Mussolini la rendaient à peu près inévitable ».

Même page (colonne 4), article de François Dauture : « Un peuple, un Reich, un Führer ».

L'auteur dit : « Les événements d'Autriche, la ferveur extraordinaire avec laquelle la jeunesse autrichienne a embrassé l'idéologie hitlérienne, doivent nous convaincre que si on laisse plus longtemps à Hitler le monopole — et le bénéfice — de la pose et de résoudre la question juive, la jeunesse européenne ne se contentera pas d'être fasciste ».

« Elle deviendra hitlérienne. Hitler sera trop heureux de devenir le protecteur naturel des indignes en révolte contre leurs maîtres juifs ».

Même date (page 5), Claude Jeantet écrit :

« Le rattachement de l'Autriche à la réalité nationale du premier règne de Hitler et l'aube du national-socialisme, organisé pour faire la Grande Allemagne. Mais c'est aussi le fait d'une diplomatie extraordinairement habile, par laquelle le Führer affirme vraiment une maîtrise étonnante ».

En ce qui concerne les attaques contre la Tchécoslovaquie, on relève notamment :

Un article du 25 mars 1938 (page 5) dans lequel M. François Dauture demande si « les Français doivent se faire tuer pour la P. J. Benès » et soutient que, dans la situation désespérée où elle

déclare que le régime démocratique de notre pays a manqué l'Alsace pour défendre sa laïcité. « Veut-il la perdre maintenant pour la défense de cinquante mille yougosles ? »

En outre, de nombreux articles sont nettement en faveur de la politique nationale-socialiste allemande.

— De la réconciliation avec le Reich ;
— En faveur de Degrelle et pour la neutralité belge ;
— En faveur de Codreanu, chef des Gardes de fer roumaines

D'autres encore contiennent des attaques contre l'Angleterre et les hommes politiques anglais francophiles.

— Des attaques contre la Tchécoslovaquie et pour la non-intervention en faveur de ce pays ;
— Des attaques contre la Pologne et la Roumanie ;

Des attaques contre des hommes politiques ou journaux français, ayant mené campagne contre l'Allemagne.

D'autre part, un nombre important d'articles sont consacrés à la propagande antijuive. Trois numéros (5 août 1937, 7 octobre 1938, 24 février 1939) contiennent de la publicité, les deux premiers en faveur du livre de Paul Ferdinand intitulé « La crise tchèque », le troisième pour la « Foire de Leipzig » qui s'est tenue du 5 au 13 mars 1939.

Enfin, depuis janvier 1940 *Je Suis Partout* a inséré de très nombreux dessins humoristiques puisés dans le journal anglais *The Humorist* et intitulés « Les Anglais en France » par leurs journaux » ou « la caricature anglaise et la guerre » ; ce qui tend à insinuer que, pendant que nos soldats font leur devoir, les soldats britanniques se divertissent avec des femmes appartenant à la propagande française.

Par leur répétition, ces reproductions ont pris l'allure d'une véritable campagne qui s'inspire ainsi d'un des thèmes favoris de la propagande allemande suivant lequel seuls les Français combattent tandis que les Anglais continuent à mener une existence agréable.

Un tract lancé par les avions allemands dans la région parisienne la nuit du 22 au 23 mai illustre ce thème.

Il semblait que la guerre et ses épreuves allaient modifier l'attitude générale de l'« équipe » de *Je Suis Partout* et que celle-ci attendrait la fin du conflit pour reprendre ses campagnes atténuées ; la violence de ses manifestations littéraires ou épistolaires ».

Les opérations de vérifications entreprises tout récemment au domicile de Robert Brasillach, de Charles Lesca, l'administrateur-délégué du journal, et dans les bureaux mêmes du journal, 11, rue Marguerite, ont permis de constater qu'il n'en était rien.

Les premiers résultats de l'analyse des très nombreux documents saisis — actuellement en cours d'examen — portent sur deux époques : avant et après septembre 1939.

Les voici, d'ores et déjà, brièvement résumés :

I. — EPOQUE ANTERIEURE A LA GUERRE

Parmi les nombreuses lettres trouvées chez M. Robert Brasillach, plusieurs sont caractéristiques de la mentalité de l'équipe qui se groupe autour de l'hebdomadaire dont M. Brasillach est un des chefs spirituels.

D'autre part, l'impression se dégage que Brasillach et ses amis ont effectué de vrais « pèlerinages » à Nuremberg à l'occasion des grands congrès nazis-socialistes. C'est ainsi qu'un ami a écrit à M. Brasillach le 17 septembre 1937 : « Il y a en somme longtemps que je ne t'ai

pas vu, j'espère que le voyage nurembergais a été bon ».

P.-A. COUSTEAU : P.-A. Cousteau écrit à Brasillach le 18 août 1938 :

« Excusez-moi de ne pas vous avoir écrit plus longtemps, mais il me manquait des éléments pour vous parler du week-end nazi. Hélas ! je suis un pauvre esclave du papier imprimé et il m'est absolument impossible de déserter en septembre, ne serait-ce qu'une seule journée. » Et en parlant de Gaxotte : « Malheureusement lui ne plus ne peut pas aller à Nuremberg... Par contre Jeantet a l'intention d'aller au congrès ».

Une autre lettre de M. Cousteau (postée le 24 août 1938) révèle d'une façon cynique la mentalité de ce milieu et son aveugle admiration pour les pires crimes nazis-socialistes. M. Cousteau écrit notamment :

« Le cher Rebattet m'a envoyé personnellement un papier sur l'Autriche, une longue chose que j'ai rédigée avec une insupportable férocité, une véritable danse du scalp sur les cadavres des Juifs de Vienne. Il me l'envoie à moi, car je suis le seul « cerveau » de J. S. P. dans la présence à Paris était certaine. J'ai envoyé le papier à composer mais en demandant formellement à la page de le faire lire à Gaxotte avant de l'imprimer. Si intelligents que soient nos fidèles lecteurs, il est des manifestations de cruauté dont ils pourraient être surpris que nous disions « qu'elles sont tout simplement admirables ».

Robert BRASILLACH : M. Brasillach lui-même a été en relations très amicales avec Degrelle, chef des rexistes belges. On a trouvé chez lui le portrait de Degrelle avec la dédicace suivante : « A mon cher camarade Robert Brasillach avec mon affection fraternelle ». Rex : vaimon ; Bruxelles, 11 avril 1937. St. Léon. Degrelle. Il semble même que M. Brasillach, qui a écrit un livre sur Degrelle, a été considéré comme un représentant de Degrelle à Paris.

En effet, le directeur littéraire des « Editions de France », M. André Lang, a adressé le 22 mars 1938 à M. Brasillach une lettre dans laquelle il a écrit :

« M. de Carubaccia, devant être absent de Paris quelque temps, m'a prié de me remettre en votre nom un rapport sur le livre de M. Léon Degrelle, « Etat d'Am ».

« M. de Carubaccia est tout à fait disposé à publier cet ouvrage ».

« Si M. Léon Degrelle souhaite voir paraître prochainement son livre en France, je suis à votre disposition ou à la sienne, ou à celle de la personne qui représenterait pour discuter des conditions de la publication et de toutes questions de détail ».

II. — L'EQUIPE DE « JE SUIS PARTOUT » PENDANT LA GUERRE

Robert BRASILLACH : Les documents trouvés chez M. Brasillach permettent d'apprécier l'attitude de l'équipe de « Je Suis Partout » depuis le début des hostilités.

On peut affirmer en effet que les membres de cette équipe sont restés, même au front, des partisans fascistes, fanatiques et violemment antisémites.

Les preuves de cette affirmation se trouvent en abondance dans un bulletin hebdomadaire, dactylographié, distribué aux membres de l'équipe par le Bureau du Consulat (autrement dit le Bureau du journal), c'est-à-dire par les rédacteurs de « Je Suis Partout » qui n'ont pas été mobilisés. Ce bulletin est présenté sous forme de lettres numérotées, datées de Paris et intitulées « Chers Amis ».

Dans la douzième lettre Ges onze premières manquent dans la collection trouvée chez M. Brasillach, on peut lire un extrait d'une lettre de M. Brasillach dans laquelle ce dernier s'exprime

RESCA VENGE...

fenêtre en cintre donnant sur une cour. Nous nous y installons, toujours avec nos quatre gardiens, toujours isolés, « au secret », sans qu'il nous soit permis de communiquer. On nous monte du café au lait et des croissants. Petit supplément : il y a dans cette pièce cinq lits où l'on nous interdit de nous étendre. La matinée se passe ainsi. A une heure, il y a eu une confusion : il y a 4 gardiens de la paix au lieu de 2. Ils discutent pour savoir qui doit rester. A cette occasion, l'ancien d'une des deux paires, un homme gigantesque, énorme, suant, qui, tout dégraté, ne peut arriver à reprendre son souffle, et dont le visage révèle la plus épaisse stupidité, téléphone à ses chefs pour savoir ce qu'il doit faire. Je l'entends dire : « Je ne peux pas vous dire mon nom. Ça m'est interdit, là... oui, c'est très grave, très très grave ». Il s'agit de notre affaire évidemment. Quel luxe de précautions ! Nous ne devons même pas savoir le nom d'un des plus obscurs de nos gardiens.

Nous avons fini par décider un des inspecteurs qui nous gardent. Il avait été assez brutal à un moment où nous trouvions près d'un autre, nous avions échangé deux mots, Laubreaux et moi. Il s'est humanisé. Ces inspecteurs du Centre sont tous jeunes et ont une élégance assez spéciale. Les pattes sont en honneur parmi eux, ils ont des pantalons exagérément larges, des vestons trop courts et ajustés. En les voyant dans la rue, on penserait plutôt à des petits marions qu'à des policiers.

Grâce à l'inspecteur que nous avons un peu apprivoisé, nous déjournons à la même table, mais sans échanger un mot. Un homme à la physionomie avenante entre dans la pièce où nous sommes. C'est un chef. « Monsieur le commissaire, lui dit-il, nous avons passé une nuit blanche. Ne pouvons-nous nous étendre sur ces lits ? » Je ne suis pas commissaire, nous répond-il en souriant. C'est un inspecteur principal nommé Millet. Il nous autorise à nous étendre « à la condition d'enlever nos chaussures ». C'est la première figure humaine et aimable que je vois depuis que nous sommes au Centre.

A 1 h. 30, après avoir déjeuné, nous nous étendons et nous nous endormons. A 2 h. 30, on nous réveille pour nous ramener dans le cabinet du Commissaire. Nos quatre gardiens nous y reconduisent et ont l'air fort surpris lorsqu'ils voient que les inspecteurs du service leur disent qu'on n'a pas besoin d'eux et qu'ils peu-

vent disposer. Ne serions-nous donc pas les criminels dangereux qu'on leur avait dépeints ?

Nous éprouvons une vraie joie à nous retrouver chez le commissaire Ducher. Je vois dans le cabinet le nouvel expert-comptable nommé pour notre affaire. C'est un tout petit homme avec une barbe et une moustache d'avant 1914, un peu peureux d'aspect. Il est moins « important » et plus sympathique que celui de la veille. Il s'appelle Robinet. Il a déjà fait un rapide examen de nos livres.

A la fin de l'après-midi, le commissaire nous informe que nous devons encore passer la nuit à la police, mais qu'il a demandé au directeur, M. Meyer, l'autorisation de nous faire coucher dans ses bureaux pour nous épargner une nouvelle nuit au Centre. Nous lui en sommes profondément reconnaissants.

Cantelane se charge de nous faire acheter des broches à dents, du savon, du dentifrice et nous pouvons faire un peu de toilette. Ducher a envoyé chercher au Dépôt deux paillasse et deux pochochons. Ce sera une nuit de rêve en comparaison de la dernière. Lorsque les inspecteurs du service partent, ils sont remplacés par ceux qui nous gardaient pendant la nuit : les inspecteurs Furet et Robin. Nous faisons monter quatre diners et nous mangeons à la même table en devisant. Furet, petit homme maigre à l'aspect maladif, qui boit à peine un peu de vin coupé d'eau, est intelligent. Il est de tendances communistes, pacifistes et ne songe point à nous tuer. Nous discutons avec lui la question juive. Il n'est pas antisémite parce qu'il met sur le même pied tout le capitalisme international, juif ou pas juif. Robin, lui, ancien gendarme, s'occupe de bien manger et bien boire sans s'inquiéter d'autre chose. Il dormira d'ailleurs toute la nuit couché sur une table, tandis que Furet veillera en lisant. Quant à nous, dès que nous nous étendons sur nos paillasse, nous nous endormons comme des plombs, mais le froid nous réveillera plusieurs fois dans la nuit.

Troisième Journée d'Interrogatoire. Arrêtés ! Première nuit à la Santé ! Nos « complices ».

Mercredi 5 juin. — Nous nous levons à 7 heures. Nous faisons monter le petit déjeuner que nous prenons avec nos gardiens. Nous pouvons faire un peu de toilette et même nous raser avec un rasoir qu'un inspecteur apporte à notre intention en venant prendre son service. La journée s'écoule dans l'attente. Il n'y a pour ainsi dire plus d'interrogatoire. Alors, pourquoi nous retiennent-ils ? Nous ne comprenons pas. Nous nous enervons d'une détention dont l'arbitraire devient de plus en plus flagrant. Laubreaux s'insurge plus violemment que moi.

Vers 5 heures ou 5 h. 30, le commissaire Ducher entre souriant : « Enfin, Messieurs, nous dit-il, on est en train de statuer sur votre sort, et j'espère que dans une demi-heure vous pourrez rentrer chez vous ». Cette déclaration nous fait un grand bien et calme notre exaspération. Aussi éprouvons-nous une grande déception lorsque, un moment plus tard, le commissaire entre de nouveau, un papier à la main, avec une figure qui n'annonce nullement la solution espérée. Il nous fait entrer dans son cabinet et nous dit : « Messieurs, je suis désolé, je ne comprends rien à cette affaire. Je viens de recevoir l'ordre de vous incarcérer ». C'est un coup de massue. Laubreaux, je crois, le ressent encore plus vivement que moi, car il me prend le bras et je le sens vaciller.

Nous demandons des explications auxquelles Ducher se dérobe en invoquant son ignorance d'une affaire où il n'a été qu'un exécutant. Il me montre l'ordre d'incarcération. C'est une pièce émanant du Gouvernement militaire de Paris derrière lequel s'abritent les misérables Mandel, Langeron et leur clique de Juifs des renseignements généraux. Je vois que nous sommes inculpés d'agissements de nature à porter atteinte à la sûreté intérieure et extérieure de l'Etat. Je ne sais pas immédiatement, dans la tranquillité de mon innocence, les risques que comporte une telle accusation en temps de guerre.

Nous sommes étonnés et c'est dans une sorte d'hébétément que nous prenons congé des inspecteurs du service qui, tous, ont l'air compatissant, pour suivre ceux que l'on a chargés de nous conduire à la Santé. Nous prenons dans la cour une voiture de la Préfecture.

Laubreaux laisse éclater son indignation. L'inspecteur qui est assis en face lui donne de grands coups sur les genoux. « Taisez-vous, mais taisez-vous donc », lui dit-il.

L'arrivée à la Santé est sinistre. Au moment où nous arrivons, je vois un gardien de la paix en faction, avec un fusil, appuyer sur une sonnette. La lourde porte s'ouvre et la voiture y pénètre. Nous en descendons et les inspecteurs nous conduisent jusqu'au kiosque du surveillant chef où l'on aperçoit d'immenses galeries sur lesquelles s'ouvrent les cellules. Les inspecteurs prennent congé de nous en nous serrant la main et nous abandonnent aux gardiens de la prison.

On nous enferme dans des cellules sordides aux murs lépreux et crasseux. Dans un coin, le « zola » dont parle Léon Daudet dans ses souvenirs de prison et la classique cruche d'eau. Le surveillant-chef nous a prévus que nous sommes dans des cellules où on nous enferme provisoirement pour la nuit. Je lui ai demandé si l'on ne pouvait rien manger. Il

me répond négativement. « Tout ce que je puis vous donner c'est une boule de pain. Je n'ai pas encore assez faim pour accepter. »

Je suis anéanti en me voyant enfermé, verrouillé dans cette cellule. Je me vois perdu, ma vie finie misérablement. C'est dans cet état d'esprit que je m'étends sur une paillasse de la plus austère platitude. Laubreaux frappe au mur qui nous sépare. Je lui réponds. Nous reprendrons souvent ce manège ; mais nous n'avons pas le secret du langage des prisonniers. Ces coups ne nous servent qu'à nous assurer réciproquement que nous pensons l'un à l'autre.

Jeudi 6 juin. — Une horloge à égrené les heures de cette interminable nuit. Heureusement, car nous n'avons plus de montre. Je me lève à 6 heures et je m'habille car je n'ai rien pour faire le moindre semblant de toilette, ni savon ni brosse à dents. Je lis et relis le règlement de la prison affiché au mur. Il dit que les détenus doivent tenir leur cellule méticuleusement propre. Cette injonction administrative me paraît du plus haut comique, lorsque je considère la mienne.

A 8 heures on vient m'extraire de ma cellule. Je retrouve Laubreaux dans le couloir. Il est très ému et demande au surveillant-chef (celui-là même qui nous a recus hier soir) la permission de m'embrasser. « Si vous voulez », lui dit-il. Il n'a pas l'air mauvais diable et il s'en frotte. On nous conduit au greffe. Le ton change. Les seribes nous questionnent avec la brutalité la plus révoltante, car elle est absolument gratuite. Nous déclarons notre état civil complet. C'est là que nous faisons la connaissance de deux de nos « complices ». Robert Fabre-Luce et Serpelle de Gobineau. Des complices dont je ne soupçonnais même pas l'existence et que Laubreaux ne connaît que de nom. Encore confondant la cellule de Laubreaux avec celle de son frère, rédacteur en chef de la Gazette de Biarritz, de même que moi, en entendant le nom de Fabre-Luce, j'ai cru qu'il s'agissait d'Alfred.

Nous passons à la fouille où on nous fait mettre entièrement nus. Nos vêtements sont examinés minutieusement et nos poches vidées de tout leur contenu. Pendant ce temps, nous avons la bonne surprise d'une douche au savon noir, particulièrement bien accueillie, car depuis lundi nous n'avons pu pour ainsi dire nous laver.

On nous conduit à nos cellules définitives, à l'étage supérieur. J'ai la cellule n° 9 dans la 8^e division. J'apprendrai plus tard que Laubreaux est dans la cellule 10 de la 7^e division. Le surveillant-chef m'a assigné une cellule plus confortable que celle dans laquelle j'ai passé la nuit. C'est heureusement vrai.

La lourde porte refermée, je me trouve seul, livré à mes pensées. J'ai l'horrible impression d'être coupé du monde. Je ne puis écrire à ma femme, ni à mes avo-



Alain LAUBREAUX

(Photo Manu)

cats. Je passe de longs moments assis sur mon lit (il est interdit de s'y étendre dans la journée) et aussi à tourner mon rond dans la cellule. Les heures passent interminables. Je fais mon lit avec grand soin et je me couche. Il fait encore grand jour. J'ai la volonté d'économiser mes forces et de dormir.

Des nouvelles. La Souricière. Chez le Juge Bételle. A l'identité judiciaire. Une petite Passion.

Vendredi 7 juin. — Aujourd'hui, j'ai reçu la visite de mon avocat, René Gain. Quel bonheur de l'apercevoir ! Enfin quelqu'un à qui parler, qui m'apporte des nouvelles ! Il me rassure tout de suite sur ma femme, très courageuse. Puis il m'apprend que Bételle, le juge des « ca-gouillards », a été rappelé du front pour instruire notre procès. Il me rassure, m'exhorte à un peu de patience et me laisse espérer une mise en liberté provisoire prochaine. Il me connaît rien de l'affaire, n'a pu joindre Bételle qu'à la fin de la journée d'hier, que le juge, au débarquement, a passé tout entière à la police ; mais sur mon assurance que rien, absolument rien, ne peut être relevé contre nous, il se montre très optimiste.

J'ai le cœur léger après cette visite. Mon abattement fait place à une espèce de joie ; je chante et je siffle dans ma cellule. J'ai des nouvelles, je sais que ma femme aura des miennes et j'aperçois la fin de mon emprisonnement. Des lors, la cellule, la Santé, les jours passés à la police, tout cela ne m'apparaît plus que comme une aventure dont il ne restera que le souvenir pittoresque.

Samedi 8 juin. — Le gardien en m'apportant la soupe me dit de me dépêcher de manger, car je dois être conduit au Palais. Je me réjouis à la pensée d'un interrogatoire qui se produit plus tôt que je ne pensais.

On vient, en effet, me chercher un moment plus tard et je m'insère dans une file de prisonniers tournés face au mur. Je vois Laubreaux mais nous sommes séparés et nous ne pouvons échanger que des signes. Au bout d'un instant, passe un arrangement pour nous trouver côte à côte. Il n'a pas reçu de visite et il est plongé dans le plus sombre désespoir. Je lui raconte la visite de Gain et je lui communique mon optimisme. Un jeune gardien vient nous parler avec sympathie et nous demander pourquoi nous sommes là. Nous lui expliquons que c'est une vengeance de Mandel et des Juifs. La compréhension de ce gardien nous fait beaucoup de bien. Il nous a vus arriver mercredi soir, c'est ce qui a piqué sa curiosité.

On nous appelle pour nous diriger vers la voiture cellulaire où chaque prisonnier a une place assise entièrement fermée et qui ne prend l'air que par trois fentes dans le haut de la porte. Désagréable d'être ainsi emprisonné dans une boîte. Un coup de sifflet de temps en temps nous indique que nous étions arrêtés par un barrage de la circulation.

Nous arrivons, on ouvre les petites cages une à une et on nous conduit aux cellules de la Souricière, car c'est là que nous sommes. Une galerie assez vaste, d'un côté, des fenêtres qui s'éclaircissent, de l'autre, des cellules superposées, les unes au rez-de-chaussée, les autres à un étage, le long d'un balcon qui donne sur la galerie. Ces cellules sont infectes ; ce sont des trous dans le mur, larges de 1 mètre sur 1 m. 20, profondes de 2 mètres. Au fond, une ténelle qui, malgré la chasse d'eau qui se déclenche automatiquement à intervalles réguliers, répand une puanteur ignoble. Les murs sont noirs de crasse. La porte, ouverte dans sa partie supérieure, est munie de barreaux de fer qui se croisent, un vrai grillage. Les hommes sont là dedans comme des fauves en cage. De temps à autre, un détenu passe à côté. Il n'a pas reçu de visite et un quart, avec un arrosoir plein d'eau et un quart, je suis seul dans ma cage. Je refuse de boire.

Je suis seul dans ma cage. Je reste le visage collé au grillage d'où je vois dans la galerie, au dessous, le gardien chef et un garde mobile, autour d'un de ces grands poêles comme il y en a dans toutes les galeries du Palais. De temps à autre on vient apporter des papiers au gardien qui les classe et les range. J'espère chaque fois qu'un de ces papiers nous concerne, car l'attente est interminable dans ce trou infect.

Enfin on vient ouvrir ma porte, en même temps que celle de Laubreaux. Dans la galerie nous sommes livrés chacun à un garde mobile qui nous passe le cahier au poignet droit et nous nous engageons ainsi dans des galeries en sous-sol où nous faisons un long trajet avant d'arriver à un escalier que nous montons.

Laubreaux avec son garde marche devant moi. Je vois qu'il lui parle. Je tâche d'engager la conversation avec le mien, mais il se montre rétif.

Nous arrivons enfin dans le couloir sur lequel s'ouvrent les cabinets des juges d'instruction en face la porte où est inscrit le nom de Bételle. Il y a le long du mur des bancs de bois. On nous fait asseoir sur deux bancs différents, car nos gardiens ont ordre de ne pas nous laisser communiquer.

Enfin, après une très longue attente, Bételle entre dans son cabinet. Laubreaux y pénètre le premier, y reste d'ailleurs peu de temps, puis c'est mon tour. Bételle est un homme jeune, de 35 ans environ, tout ras, court, mais le regard pas très franc. Il me prévient tout de suite qu'il ne s'agit que d'un interrogatoire d'identité auquel procède son greffier, qui inscrit également les noms de mes avocats. Après qu'il Bételle confirme mon inculpation et ajoute que l'on m'accuse de m'être livré à des menées hitlériennes et d'avoir reçu des subventions d'un gouvernement étranger. Je proteste. Bételle fait un geste évasif et, rigolard, me dit : « Ce qui est embêtant, c'est que ce sera long. Ah ! si seulement vous étiez accusé de vol ou d'assassinat, ce serait du billard ! Ça serait réglé en 15 jours ! Mais j'ai un dossier énorme ». Il doit être environ midi. Je me fais l'illusion que, l'interrogatoire étant fini, on va nous ramener à la Santé. Hélas ! on nous enferme de nouveau dans les trous infâmes de la Souricière. Pas pour longtemps. On nous en extrait pour nous conduire au service de l'identité judiciaire. Ce sont d'autres gardes, qui nous passent le cahier et nous recomposons la longue promenade. Nous sommes cette fois en groupe avec Fabre-Luce et Serpelle de Gobineau. Le service de l'identité (anthropométrie) se trouve en haut de la Tour pointue où l'on monte interminablement par un escalier en colimaçon. Nous sommes dans une sorte d'antichambre, assis sur des bancs en forme de stalles. Il y a là des hommes et des femmes. Nous sommes surveillés par des gardes mobiles fort revêches, particulièrement avec nous.

Nous entrons enfin dans la salle de l'anthropométrie. Il faut au préalable enlever veston et gilet. Dans cette salle, le détenu est livré successivement à cinq ou six fonctionnaires dont chacun a un travail différent à faire. D'abord, un maréchal des logis chef de garde mobile inscrit sur une fiche nos identités. Un employé vient lui dire que nous sommes ceux de Je Suis Partout. Les gens aux noms à coucher, (2). Ils échantonnent des propos où l'on nous voue au poteau de Vincennes.

Ensuite, un employé allume une lampe électrique branchée sur les yeux du « client » et inscrit sans doute leur couleur. Puis le détenu se déchausse et un autre employé le toise, le palpe, l'examine, l'apprécie comme bétail au foire. Avec des instruments d'acier il prend des mesures de crâne et d'angles faciaux qu'il dicte à un scribe. Ces mains qui vous tripotent, qui s'arrêtent à une cicatrice pour juger si elle vaut d'être notée, il faut que l'on soit bien las à ce moment pour ne pas se révolter et repousser l'individu. Enfin, ce sont les empreintes digitales que l'on prend interminablement, pour chaque main, chaque doigt séparément, puis tous ensemble.

Je sors les mains pleines d'encre. On nous reconduit à la Souricière encore une fois avec Fabre-Luce, Serpelle et deux autres prisonniers. Les gardes qui nous escortent se montrent un peu inquiets de notre queue pour ces six personnes. Leurs armes n'arrivent pas à les rassurer. On nous mène de nouveau à la Souricière et on nous enferme une fois de plus dans les cellules immondes. Le détenu repasse avec son arrosoir et son quart. Cette fois, j'ai tellement soif que je bois.

Enfin, on nous extrait une dernière fois de nos cellules pour nous conduire aux voitures cellulaires. Le gardien chef prend de grandes précautions pour que Laubreaux et moi ne nous approchions pas l'un de l'autre. C'est une brute complète. Il insulte Alain parce que celui-ci a tiré son mouchoir de la poche de son veston. Il est indigné à l'idée qu'on laisse des cochettes aux prisonniers. « Depuis quand leur en laissez-vous ? » demande-t-il furieux à un gardien de la Santé. Durant cette scène, je surprends tout à coup le regard d'un garde mobile. Je dois avoir un air très malheureux. Je lis beaucoup de compassion dans ce regard. Je suis sûr que cet homme a lu sur mon visage que je suis innocent de tout crime.

fabriquaient une inculpation

ainsi : « Quand viendra la paix, qu'on puisse se livrer « aux douceurs de la guerre civile ? »

Il importe de considérer que cette phrase ne représente pas une boutade, mais qu'elle est au contraire l'expression d'une mentalité d'hommes pour lesquels la guerre civile est une véritable mystique.

C'est ainsi que dans la 2^e lettre, page 2, on relève cet extrait d'une lettre de M. Lucien Rebata : « Ce matin toutefois, j'ai (Lucien Rebata) eu, « une grande joie, j'ai tiré au fusil-mitrailleur 24, « et j'ai bien tiré, voilà une arme, L'ARME. On « se sent quelque chose de ce geste des patres. Ah ! « Nom de Dieu, Tant de beaux objectifs. » On trouve l'explication de l'expression : « Tant de beaux objectifs » dans une lettre de M. Max Favallat citée dans le même bulletin à la 3^e page. Ce dernier a notamment écrit : « En résumé « (Rebata) paraît produire une forte impres- « sion sur les classes populaires de la Drôme et « je ne serais point autrement surpris d'apprendre « d'ici quelques semaines qu'un pogrom ait éclaté « sur les bords de l'Izère, « Son goût inné et soudain pour le para- « bellum et la mitraille me paraît gros de « sens. »

Dans la 2^e lettre est cité un extrait d'une lettre de Rebata dans laquelle ce dernier revient encore une fois sur le même thème en écrivant : « Entre nous le brigadier (M. Cousteau) plutôt « que de lire des livres qui t'emmèneraient dans « le monde de la guerre, nous passons sous les dra- « peaux pour se perfectionner dans le maniement « des armes automatiques. C'est mon dada. Je n'ai « pas fini d'y réfléchir. »

Il y a lieu de rappeler que c'est le même Rebata qui a revu, en août 1938, à M. Cousteau un papier sur l'Autriche que M. Cousteau a caractérisé comme : « rédigé avec une véritable ferveur, « une véritable ferveur de la scalp sur les cadavres « des Juifs de Vienne » (voir ci-dessus).

Mobilisé seulement en janvier, M. Rebata s'est livré des son arrivée aux Armées à une activité politique. C'est ainsi qu'il a écrit dans une lettre citée dans la 2^e lettre du Bureau du Consul : « Je suis l'objet de manifestations étonnantes, « des Français rien. Ma présence ici, l'affaire « de la Krillia sont pour moi une véritable « amorce à l'émulation et à la haine. Mais le « cœur y est aussi, chez tous ces braves gens, « A. F., et P. P. F. (ces derniers très nombreux). « Nous avons dans le coin des amis d'une fidélité « et d'une sincérité que je ne sais comment louer. « Je songe surtout aux devoirs que ça nous « crée actuellement. Nous avons nos serments, des « employés de banques, des avocats, des petits in- « dustriels, des gros négociants et des médecins « ajustés, qui font 50 kilom. pour me servir la « soupe, m'offrir un verre, avoir des nouvelles de « Braillich, de Blond..., de Gassotte. Il est abso- « lument nécessaire que nous tenions le coup. « Gassotte ne peut pas nous lâcher. Ce serait un « crime. Je vais le lui écrire. Mais dis-le lui de « ma part tout de suite. Il faut faire appel de « plus en plus aux mobilisés. Robert m'a écrit « dans ce sens. J'ai été heureux de voir que le « Bulletin du Consulat faisait campagne dans ce « sens. »

Dans la même lettre, Rebata écrit : « J'ai été « enchanté par le Bulletin du Consulat, j'ai lu « la splendide lettre du brigadier Cousteau à « Krillia devant 50 auditeurs. J'y ajoute ceci : Je « crois que j'aurai le moyen, en donnant le mo- « tif, d'avoir une prime de 48 heures pour Paris, « et de me présenter devant Krillia avec mes « godillots. Si Braillich et Cousteau pouvaient « être libres le même jour, n'aurions-nous pas « le moyen de rendre à l' « Epoque » une visite « mémorable ? »

Robert BRAILLICH : D'autre part, M. Braillich a écrit dans une lettre citée dans la 2^e lettre du Bureau du Consulat :

« Rebata a bien de la chance d'être tombé « dans le milieu fasciste. On l'est si peu ici que « j'en viens à souhaiter de véritables antifascistes. « Au moins pourrais-je parler avec eux. Si seu- « lement je trouvais un Juif un petit peu marxiste « et d'esprit subtil... Mais il n'y a rien que des « Juifs idiots. Vous voyez ce que j'en arrive à « souhaiter ! »

Quelques semaines après, M. Braillich a été affecté à un état-major, d'où il a écrit ses premières impressions dans les termes suivants : « Sur « les gens, pas encore d'idées nettes. J'ai tout de « même trouvé quelques fascistes, dont un ancien « camarade de Normale, abonné de J. S. P. et « fasciste du genre rugissant. Alors, ce sera déjà « ça... Il va de soi que dans la vaste pièce où « nous travaillons, officiers et secrétaires, je n'au- « rais qu'à étendre le bras pour toucher le nez « de mon immédiat voisin, l'adjudant Cahen » (cité dans la 3^e lettre du Bureau du Consulat).

Mais déjà dans la 3^e lettre on pouvait citer cette lettre de M. Braillich : « Je dois aller dîner « un jour dans une formation qu'on m'a désignée « comme un repaire fasciste. »

Dans la même lettre du « Bureau du Consulat » on trouve une remarque très significative faite par M. Braillich sur sa rencontre avec M. Cousteau : « Nous sommes passés chez moi, où « nous avons versé un pleur sur une photo de la « guerre d'Espagne, « notre » guerre. »

On ne peut pas comprendre cette phrase autrement qu'en concluant que pour l'équipe de « Je Suis Partout » la guerre d'Espagne, c'est-à-dire la guerre de Franco, a été « leur » guerre, tandis que la guerre actuelle contre l'ennemi extérieur n'est pas la leur.

Georges BLOND : Un autre membre de l'équipe, M. Georges Blond, a écrit à Alain Laubreaux (lettre citée dans la 2^e lettre du Bureau du Consulat) : « Je viendrais en permission seulement en « mai. Je passerai quelques jours à St-Paul et le « reste à Paris. A moins que l'offensive de paix « n'ait à cet instant réussi. Je n'arrive point à « haïr la paix, dit-elle survenir inopinément. »

Ce n'est pas la victoire de la cause des Alliés que l'on désire dans l'équipe de Je Suis Partout, mais une paix quelconque. Dans la 1^{re} lettre le rédacteur du Bulletin (Alain Laubreaux) rapporte une soirée où assistaient MM. Braillich, Poullain, Rebata et Laubreaux lui-même (le 5 janvier 1940, à Paris) : « A l'issue de cette soirée (Alain Laubreaux « braux), où Lucien Rebata m'a raconté certain bid « qui évoquait les grandes heures de nos anciens « diners, nous devions apprendre la démission de « Horne Belisha. Notre joie ne nous connaissait plus de « limites. Nous découvrions dans ce merveilleux « événement l'intersigne le plus clair de cette « paix prochaine que nous appelons de tous nos « vœux. »

Au cours de la même soirée, un incident a eu lieu et a été relaté dans les termes suivants :

« Là, c'est défilée, ce soir-là, une scène digne « de mémoire, que nous avons consignée dans le « procès-verbal suivant : « Nous, sains de corps et d'esprit et soussignés « lieutenant Braillich, lieutenant H. Poullain, « fasciste bleu L. Rebata, dictateur-führer A. « Laubreaux, à neuf heures et quart de relevée, « qui évoquait les grandes heures de nos anciens « diners, nous devions apprendre la démission de « Horne Belisha. Notre joie ne nous connaissait plus de « limites. Nous découvrions dans ce merveilleux « événement l'intersigne le plus clair de cette « paix prochaine que nous appelons de tous nos « vœux. »

Un morpion de noble origine. Qui descendait de Palestine... « Et je demeure aussi acharné que Chandi à « pratiquer la passivité la plus méprisante. En « attendant mieux. »

« fort, le général, une heure après, sortit en fai- « sant le salut militaire à mon dit Ch. qui ne se « leva point. Les voilà, les youpiais ! » s'excla- « ma Ch. à haute voix. En foi de quoi, nous « signâmes. »

« Ce procès-verbal, rédigé de la main de Robert « au dos du menu de la maison, sera conservé « précieusement dans les archives du Consulat « (les noms et les références y figurent en toutes « lettres). Ce sera l'une des plus belles pièces à « coup sûr, du futur Musée de la guerre 1940. »

Les exemples d'antisémitisme farouche, on peut même dire bestial, sont tellement nombreux qu'il serait impossible de les citer tous. Mais il semble nécessaire d'en reproduire un, qui démontre que les partisans de « Je Suis Partout » placent leurs passions politiques et racistes au-dessus de leurs devoirs militaires.

P. A. COUSTEAU : Comme on l'apprend dans la 2^e lettre, M. P. A. Cousteau a été indigné du fait qu'un « habitant » soit chef de sa compagnie. Il a fait part de son indignation dans les termes suivants :

« En ce dimanche de Pâques, alors que Christ « ressuscite, il survient dans ma carrière militaire « un événement qui complète : je passe sous les « ordres d'un « habitant ». Et cet est un « ha- « bitant, le sosie de Pierre Dac mais déguisé « en officier français, un rouquin dans la mil- « leure tradition des ghettos berlinoises. J'ai « réceptionné ce personnage, je l'avoue, avec un « immense accablement. Il fallait qu'il arrive un « coup de cette sorte à la vieille garde de J. S. P. ! « Il est interdit de mentionner les unités au- « dessus du « coup dur » ou du « baïonnette Du- « pont ». Pour moi désormais ça sonne comme « la « compagnie Lévy. »

« Et qui faites-vous la guerre ? « — Dans la compagnie Lévy. « — Je préférerais une société anonyme, mais « avouez que c'est drôle. « Et là voilà maintenant que je me demande « pour me tirer de cette aventure. Non que je « redoute quoi que ce soit, de ce grade ! Mais il « est des cas (c'est le premier qui se présente) « où la dignité de rédacteur de J. S. P. est in- « compatible avec les servitudes militaires et les « marques extérieures de respect. Pour le salut, « j'ai déjà résolu la question en gardant mon « cabot dans ma poche. Mais, le plus simple est « d'aller faire la guerre ailleurs. »

Le « Bureau du Consulat » a ajouté à cette lettre le commentaire suivant : « On comprend et « on partage les sentiments de notre ami. Etre « assésé au camp forcé c'est déjà désolant. « C'est les ordres d'Israël, c'est la fin de tout. » Trois semaines plus tard, M. Cousteau revient sur le même sujet (31^e lettre du Bureau du Consulat) :

« Ne croyez d'ailleurs pas que mes malheurs (je « parle de ma subordination à l' « habitant » et « non de ma position géographique) ont obtenu « mon moral. Je puis au contraire dans les cir- « constances l'occasion de multiplier les fines « plaisanteries dont la plus innocente me vaudrait « sur-le-champ la question en gardant mon « cabot dans ma poche. Mais, le plus simple est « d'aller faire la guerre ailleurs. »

On apprend dans la 3^e lettre comment M. Cousteau essayait de rendre son chef ridicule aux yeux des hommes. « Je me taille, écrit-il, un bras « succès en sifflant au passage de mon « ha- « bitant » un air anodin mais dont mes camarades savent que les paroles sont :

Un morpion de noble origine. Qui descendait de Palestine...

« Et je demeure aussi acharné que Chandi à « pratiquer la passivité la plus méprisante. En « attendant mieux. »

En continuant ainsi aux Armées leur activité néfaste, les rédacteurs de « Je Suis Partout » sont en même temps en état de continuer la collaboration à leur journal. Les lettres du Bureau du Consulat nous ont permis de constater l'arrivée d'articles des rédacteurs mobilisés. Dans certains cas ils profitent même de la complaisance de chefs sympathisant avec leur tendance. C'est ainsi que la 2^e lettre a annoncé la nouvelle suivante :

« Le bon Andréau s'attend à recevoir pro- « chainement le troisième journal de capitaine. « Son colonel fera de J. S. P. l'a désigné pour « ce haut grade entre trente candidats. « Gloire à Andréau ! « Gloire à J. S. P. ! »

Il faut encore souligner que le journal « Je Suis Partout » cherche, trouve et entretient parmi ses lecteurs des sentiments nuisibles correspondant à l'attitude générale de leur organe. On trouve ce même esprit dans des lettres d'adhésions reçues au bureau du rédacteur en chef.

C'est ainsi qu'on peut citer et reproduire une de ces lettres écrites par M. Albert Baron (Paris, 5, rue Choiseul), en date du 28 mai 1940 :

« Quant à Sérol, ministre S. F. I. O. de la Jus- « tice, voici ce que je sais de lui. C'est un ancien « avocat de Roanne, lancé dans la politique, il « a été élevé aux « Chateaux » de Lyon, maison « d'éducation religieuse (spirituelle du diocèse de Lyon). « Ce fut aussi le cas de Semblat, de Jouveval, « anciens élèves de Stanislas, de Waldeck-Rous- « seau, ancien élève des prêtres des « Enfants « Nantais » à Nantes. Et le sieur Herriot lui- « même, ce gros porc endimanché, ne fut-il « pas « député » par un sien oncle, prêtre du « diocèse de Saint-Dié (ou voisine) ? Sérol a dû « être, ou est encore, maître de Roanne. Il a fait « là-bas la politique alimentaire. A nous les pla- « ces ! « Il est scandaleux de voir aujourd'hui ce « froid sectaire à une telle place. »

L'analyse des documents saisis se poursuit ac- tuellement.

LA COMPTABILITE

DE « JE SUIS PARTOUT »

L'administrateur-délégué de « Je Suis Partout », M. Lesca, a été interrogé sur la nature des fonds permettant l'existence matérielle du journal.

Il a représenté et remis ses livres de compa- bilité dont l'examen va être entrepris par un expert-comptable pour établir d'une façon précise l'origine des fonds permettant l'exploitation du journal.

M. Lesca, qui dit être peu au courant des questions financières, affirme cependant qu'il n'a reçu, directement ou indirectement, de « fonds de l'étranger ». Le Journal, affirme-t-il, a vécu uniquement grâce aux abonnements, publi- cité et parfois des libéralités des lecteurs.

M. Lesca ne pouvant fournir d'explications précises sur ces libéralités, une comptable du journal « Je Suis Partout », entendue sommairement, a déclaré qu'il n'existait pas de compte spécial « des libéralités versées au journal, celles-ci étant immédiatement passées au compte « d'abonnements ».

Sans souligner particulièrement les termes d'une note adressée à l'administration de « Je Suis Partout » par M. Cellier, demeurant 2, rue du Bois-aux-Lilas, déclarant « ne plus maintenir en « réabonnement jusqu'au moment où le journal « ne se maintiendrait plus par des subventions « allemandes », il semble qu'il y a lieu de faire toutes réserves sur les déclarations imprécises de M. Lesca et les procédés comptables de sa secrétaire.

Seul, un examen approfondi et complet de la comptabilité doit permettre de faire la lumière.

Les Anglais en France vus par leurs journaux



— Qu'est-ce que cela signifie ?
— Je... je crois que j'ai pris une espionne, mon capitaine.

(J. S. P. du 29 mars 1940).



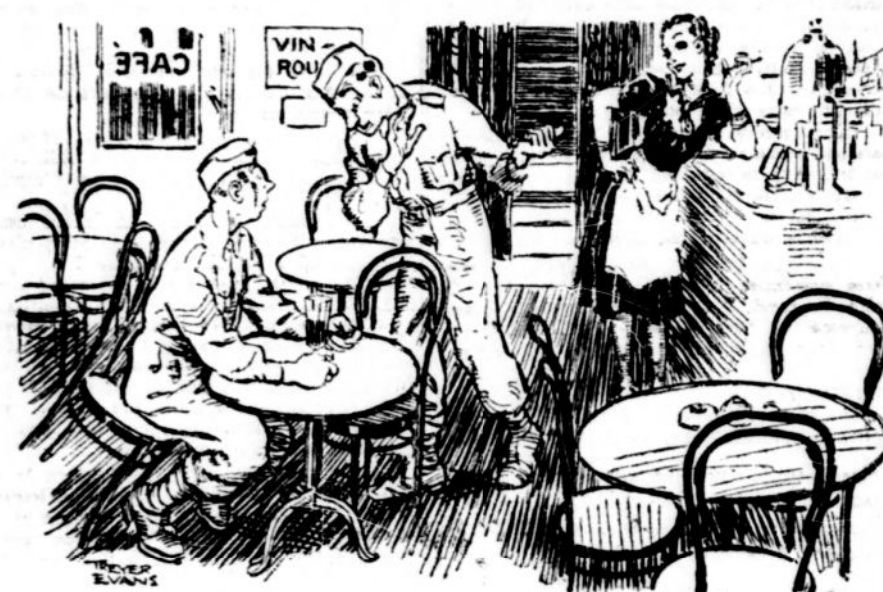
— Voilà le premier ballot de lettres en réponse à votre annonce pour une marraine.
— Rempportez-le. J'ai ce qu'il me faut !

(J. S. P. du 12 avril 1940)



— Contrairement à hier, nos avances ont été repoussées aujourd'hui.

(Censuré).



— Va falloir abandonner ce café. Son fiancé arrive en permission.

(Censuré).



— J'ai mis trois mois à l'apprivoiser et voilà que vous m'envoyez maintenant en permission.

(J. S. P., 10 mai 1940).

○ N'a vu, par ailleurs, dans le rapport de police qui a servi à faire arrêter deux des nôtres, qu'un des griefs formulés par le rédacteur était la reproduction par *Je Suis Partout* des dessins « de guerre » du grand magazine anglais *The Humourist*.

De protester contre les auteurs de ces scandaleuses images, il n'en était pas question.

Les coupables, c'étaient ceux qui les reproduisaient.

Nous croyons utile de remettre aujourd'hui sous les yeux d'un public trop enclin à l'oubli ces dessins bien révélateurs de la singulière amitié que nous portait nos vaillants alliés d'Outre-Manche.

Tandis que les nôtres, ayant pris les armes pour une cause qui leur était étrangère autant qu'eux intérêts de leur pays, se battaient, les artistes anglais nous faisaient voir sous quel angle les soldats britanniques envisageaient la guerre : comme une partie de rigolade et de tutu-panpan avec les Françaises !

Ces dessins portent tous leur date. Ces dates sont lourdes de souvenirs pour nous. Lorsque la Censure ne s'y opposait pas, nous nous efforcions, sans commentaire, par la seule production du document, pièces en mains, si l'on peut dire, d'éclairer les Français sur la « fraternité d'armes » qui régnait parmi les camps des alliés.

Ce témoignage des sens offensait la bande de Juifs et de vendus qui avaient résolu de conduire les nôtres à l'abattoir avec un bandeau sur les yeux.

On nous affirme même que ce rappel ne manquera pas de choquer quelques bons apôtres qui mettent aujourd'hui leurs supérieurs espoirs dans le retour des glorieuses troupes qui ont, à Dunkerque et Calais, fourni de si belles performances de course à pied et de natation.

Cela ne nous impressionnera pas.

Nous avons toujours mis au-dessus de tout le souci et le plaisir de dire la vérité.

Nous continuerons.



— Et le communiqué dira encore :
« Rien d'important à signaler. »

(J. S. P., 12 avril 1940).



— J'ai successivement descendu un Messerschmidt, deux Heinkel, trois Dorniers et une demoiselle Leblanc.

(J. S. P. du 29 mars 1940).



— Vas-y, Albert, parle-lui... Dis-lui n'importe quoi... Tiens, demande-lui le chemin de son cœur !

(J. S. P. du 19 avril 1940).

Le 30 janvier 1933, à la nuit, des milliers et des milliers d'hommes, portant des torches, défilèrent à Berlin devant la Chancellerie du Reich où le Maréchal Hindenburg, chef de l'Etat, venait d'appeler Adolf Hitler à la direction du gouvernement.

Ces hommes, qui acclamaient celui qu'ils appelaient depuis longtemps déjà leur Führer, chantaient avec une telle ferveur que leurs chants exprimaient non seulement la joie d'un triomphe durablement acquis mais aussi, mais surtout la religion d'une foi vivante et profonde. Ils saluaient le relèvement de leur pays, la naissance d'une ère nouvelle.

Depuis 1933, cet anniversaire fut toujours célébré sans jamais revêtir le caractère d'un de ces rites usés dans lesquels se perdent souvent les enthousiasmes les plus sincères et les plus spontanés. Le national-socialisme, chaque année, trouvait dans ses réalisations comme dans le dynamisme de sa propagande ample matière à renouveler la fête.

Il faut toutefois reconnaître que le rappel du 30 janvier 1933 a pris le 30 janvier 1941 une signification plus prodigieuse encore. Le discours prononcé à cette occasion par le Führer du Reich en apporte le témoignage. Le bilan de l'année écoulée « qui a décidé en fait de l'issue de la guerre », l'achèvement de la lutte contre l'Angleterre et sa domination, tels ont été les thèmes traités par Adolf Hitler sans que personne au monde, cette fois du moins, n'ait sincèrement songé à ne pas les prendre au sérieux.

Cela marque tout le chemin parcouru, et, par conséquent, toute la signification de l'anniversaire.

LE SENS D'UN ANNIVERSAIRE

(30 Janvier 1933 -- 30 Janvier 1941)

par CLAUDE JEANTET

C'est à peine, cependant, si on commence, chez nous, à comprendre le sens et la réalité de cette formidable révolution intérieure et extérieure que le national-socialisme, fondé et dirigé par Adolf Hitler, porte avec lui.

LES RESULTATS DE HUIT ANNEES

Mais alors une question se pose. On serait assurément plus près de la vérité en notant seulement que l'on semble commencer à entrevoir ou à sentir qu'il s'agit en définitive de quelque chose de consistant et de réel. De quelque chose qui n'a rien de commun avec les affirmations aussi péremptoires et présomptueuses que creuses et négatives, lancées à ce sujet par les porte-parole de la Démocratie.

Il a fallu l'effroyable défaite de notre pays pour qu'apparaisse un germe, minuscule encore et si peu vigoureux, de clairvoyance et de réalisme dans l'opinion publique.

Toute clairvoyance, tout réalisme étaient-ils donc auparavant inaccessibles aux Français et à leurs dirigeants ?

L'excuse peut paraître commode. Elle est inacceptable parce qu'injustifiée.

Que l'on se soit mépris, pendant sa période de lutte pour le pouvoir, sur la valeur profonde du mouvement national-socialiste, passe encore ! Encore convient-il de noter au passage qu'il fallait être en proie au matérialisme le plus sordide pour se refuser à apercevoir dans les luttes politiques de l'Allemagne le rôle actif et dynamique de la foi désintéressée jusqu'au sacrifice de la vie, de la passion poussée chez maints militants jusqu'à l'abnégation.

Mais, en tout cas, il y avait les résultats. Chaque mois des résultats ! Chaque année des résultats ! Jusqu'à 1933, la progression dynamique du parti. A partir de 1933, il était facile de constater que ce pays, voisin du nôtre, devenait une vaste fourmilière, un immense chantier trépidant de travail. A sept millions de chômeurs complets succédaient sept millions d'hommes rendus au travail et à la dignité de vivre. Pour des millions de chômeurs partiels, à mi-chemin de la mendicité et du labeur, de nouvelles heures d'occupation professionnelle venaient chaque jour rendre un peu de confiance et apporter quelque confort. Dans toute l'Allemagne, le sentiment de la communauté nationale se substituait à la décomposition d'une nation déchirée, prête à s'entre-dé-

vorer. Tels étaient visiblement les résultats de la prise du pouvoir par Hitler et par le national-socialisme.

Et nous ne citerons que pour mémoire l'extension du Reich qui intégrait successivement les Sarrois, les Autrichiens, les Allemands des Sudètes...

QUELQUES-UNS ONT VU CLAIR

Or c'est un fait que, non seulement l'immense majorité de l'opinion publique française, — les hommes de la rue, — mais la quasi-unanimité de nos dirigeants, — « l'élite », — n'ont ni vu ni compris cela.

C'est un fait que la plupart de ceux qui commençaient à l'entrevoir n'ont pas voulu en définitive le voir... Ni même proclamer qu'ils pressentaient quelque chose.

Mais c'est un fait non moins incontestable que quelques Français, dont nous sommes, ont vu clair très tôt. C'est un fait que ces quelques Français se sont efforcés d'ouvrir les yeux de leurs compatriotes et de leurs dirigeants. C'est un fait que, dès les premiers numéros de ce journal,

meuraient vivaces et intactes, ils surajoutaient le meilleur de leur dynamisme et de leur jeunesse. Bref, ils se renouvelaient.

Chez nous, au contraire, le système — les « Bonzes » des Allemands, — au fond pourri et déliquescence, continuait à jouer et à fonctionner pour s'opposer non seulement à toute impulsion nouvelle et saine, mais à l'élimination des concepts morts, des idéologies dépassées, des juridismes vains, des formalismes absurdes. Il s'agissait par-dessus tout pour lui de bannir le fait, la confrontation avec le fait, le réalisme.

Les non-conformistes — qui étaient en réalité les seuls conformistes par rapport aux faits — étaient considérés soit comme des fous, soit comme de mauvais Français. Ils étaient toujours neutralisés.

Chacun peut maintenant constater que cette méthode nous a conduits.

Va-t-on recommencer après avoir un instant paru comprendre ?

Une seule explication demeure : on n'a pas voulu voir, on s'est systématiquement refusé à comprendre.

Quand les Allemands faisaient la révolution du 30 janvier 1933, ils avaient la ferme volonté de se débarrasser de tout ce qu'ils sentaient périmé, usé, corrompu et sclérosé. Ils chassaient le vieil homme.

A celles des forces de leur passé qui de-

GALERIES BARBES
55, B° BARBES-PARIS
NANTES : 27, Rue du Colvaire
BORDEAUX : 90-92, C. d'Alcoe-Lan.

MEUBLES
LITERIE - STUDIOS - DIVANS - CANAPÉS LITS
LIVRAISONS ET EXPÉDITIONS
GRATUITES ET IMMÉDIATES
TOUS BONS DU TRÉSOR ACCEPTÉS
CATALOGUE FRANCO



MALLARMÉ, ALCHEMISTE DU LANGAGE

par Robert Brasillach

Le livre récent de M. Henri Mondor sur l'œuvre de Mallarmé (N.R.F., éditeur) n'est pas seulement composé de documents inédits curieux pour tous ceux qui s'intéressent à la figure des deux poètes. Il est propre aussi à nous aider le plus précisément à nous faire idée nette des personnages si lointains et si proches, que l'on accole souvent, et avec fausseté, pour en faire les divinités jumelles du symbolisme, et qui sont en vérité les incarnations de deux courants opposés de la poésie française.

En écrivant ces lignes, au jour du premier bombardement des villes françaises, j'ai relu quelques pages de l'introduction à la Poésie française. L'auteur n'y cite point de Verlaine, et, bien que j'eusse volontiers plaidé pour quelques chansons à mettre au-dessus de Musset et à côté d'Apollinaire, cette partialité ne me choque point. Il admet au contraire quelques vers de Mallarmé, parmi les plus beaux et les plus somptueux. Ces vers seuls nous arrêteraient sur le chemin de l'injustice, chemin où nous avions envie de nous engager après la lecture du livre de M. Mondor.

Pour juger parfaitement les poètes, peut-être faut-il lire aussi leur prose. Celle de Mallarmé est pure, merveilleusement lucide, parfois méchante, un peu plus sèche que ses vers. Et cela est assez révélateur. Celle de Corneille est d'une densité admirable, d'une ampleur à mi-chemin entre Bossuet et Claudel (je pense aux extraordinaires traductions en versets que l'auteur du Cid a faites des Psaumes), parfois plus hardie en images et en brusquerie que ses vers. Celle de Hugo montre en lui, sous les redondances, l'orateur latin, celle de Musset l'homme du dix-huitième siècle, celle de Baudelaire est excellente et robuste, parfois un peu essoufflée. Comment est la prose de Mallarmé, dans ses lettres personnelles ou dans ses essais ? Détériorable à coup sûr, tarabiscotée, stupide, et avant tout d'une insoutenable vulgarité.

Et comment est la prose de Mallarmé ? Il faut nettement répondre : « Impossible ».

On comprend que cet homme extraordinaire ait eu sur ses contemporains et sur les nôtres un tel ascendant. Cet alchimiste

A quelques jours de la débâcle, dans sa casemate blindée de l'Est, Robert Brasillach rêvait de poésie. A propos d'un volume de M. Henri Mondor, consacré à l'œuvre de Mallarmé, voici l'article que Robert Brasillach, aujourd'hui prisonnier, écrivait, le dernier qu'il nous adressa.

ne du langage français, s'il est dans une tradition très ancienne, en est certainement le représentant le plus lucide. Son long effort, ses théories sur l'art, son esthétique magistrale, que devait exprimer son disciple Pierre Valéry, ont été récompensés par quelques vers mystérieux, purs et riches, qui sont uniques en notre langue, même sans oublier Racine, Baudelaire et Nerval. Mais cette récompense a eu son contre-poids, que la prose mallarméenne nous précise : il a réellement agi contre le langage français.

On est stupéfait, à lire ces lettres, non point de l'obscurité, mais des péchés contre la langue. Les surréalistes, au moins Eluard, Breton, Desnos, même Aragon, peuvent être obscurs : ils n'attaquent pas aussi continuellement notre langage. On risque de paraître bête à le dire, plus encore à le penser. Mais il faut pourtant avoir ce courage. Digressions est un livre illisible, dont plusieurs pages sont ridicules. Ces billets contournés, où le poète ne peut envoyer son bonjour sans user d'inversions à la mode du Bourgeois gentilhomme (D'amour me font mourir, belle marquise, vos beaux yeux...), ont donné naissance à une postérité insoutenable, qui fait du symbolisme l'époque la plus morte de la poésie française. L'aventurier magnifique, l'alchimiste du langage, a certainement été celui qui a mis le plus en danger le sens même de notre génie.

Si nous reprenons ses poèmes avec « un

esprit non prévenu », nous serons éternellement arrêtés et enchantés, sans doute, par le chant des matelots qui monte de Brise marine, par l'enfant des nuits d'Idumée. Mais nous découvrirons aussi cette désagrégation patiemment poursuivie, ces inversions, ces pures de style, qui donnent à certains des plus fameux poèmes de Stéphane Mallarmé un esprit étrangement démodé. Alors que tant de langues (la grecque, la latine, l'anglaise, etc.) ont un vocabulaire poétique extrêmement riche, qui ne s'emploie pas en prose, et qui crée presque un dialecte particulier à côté du dialecte courant, la langue française, hormis une demi-douzaine de mots, n'avait pas depuis la Renaissance de vocabulaire proprement poétique. Le symbolisme, le lui a donné, il est fait de tournures bizarres, de mots vieillus ou pris dans un sens nouveau. Ainsi ces « poètes orgueilleux trébuchés de si haut » ont cru reprendre l'entreprise de la Pléiade : il n'en était pas de plus contraire à l'esprit d'une littérature qui, de Villon à Racine, à La Fontaine, à Hugo, à Baudelaire, à Rimbaud, a tenté de tout dire avec la syntaxe et les mots les plus communs. Et l'obscurité même, qui est une des traditions essentielles de notre poésie, a dû s'accommoder de la clarté de la syntaxe.

En outre, le même esprit non prévenu découvrirait vite chez Mallarmé — et là encore ses lettres et ses proses sont assez

révélatrices — un bien étonnant aspect, qui n'est certes pas inconnu, mais qui me semble trop facilement passé sous silence. On sait que l'Après-midi d'un faune commença par être un « monologue » pour Cocteau ; de là certains traits d'une curieuse vulgarité (réflexions, dit le faune) qui interrompent de temps en temps la méditation du personnage. Ce n'est pas seulement un détail anecdotique. Mais dans l'un des passages les plus célèbres du poème, où le faune, ayant des raisons « sucés la clarté » le lève dans le soleil, nous retrouvons un goût de la « poésie » facile, du couplet, des images à la fois simples et contournées, qui peut paraître surprenant chez ce maître de l'art difficile. Mallarmé, quelquefois, ne serait-il que le Rostand du riche ?

Plus tard, aux temps des jugements équitables, de ces jugements qui ont mis trois cents ans à venir pour Rostand, qui ne sont pas encore venus pour Hugo, on pourra mieux définir Mallarmé. Exemple attirant et magnifique du poète entièrement dévoué à son art, il n'aura pas échappé aux défauts de son temps, et aux faiblesses de sa nature : pour l'exploration qu'il voulait accomplir, peut-être l'explorateur n'était-il pas assez libre, peut-être était-il encombré de trop de parures lourdes et riches, et parfois aussi de clinquant. Mais peut-être aussi l'attention qu'il donnait aux mots et aux liaisons des mots comportait-elle ses dangers : car il a fini par sentir les vocabulaires comme des pierres étincelantes, pas toujours pures, sans toujours se soucier du chant réel de notre langue. Désireux d'être le créateur de son propre dialecte, il a fini par s'enfoncer toujours plus loin de la patrie commune, même pour écrire les plus simples lettres, les plus simples discours, et par devenir un étranger dans sa nation.

Spectacles de Paris

Durant le siège de Paris, en 1870, la Comédie-Française a donné trente-deux représentations, et pendant la Commune, elle joua sans interruption du 28 mars au 21 mai 1871.

Cette fois-ci, le premier auteur important à affronter les feux de la rampe fut M. Sacha Guitry avec une reprise de *Pastor et Bleustein*, de Radio-Cité, pour achever de cristalliser le peuple de France, opère en ce moment au théâtre des Variétés.

Un simple exemple donnera la mesure des horizons intellectuels de cet illustre rejeton de l'illustre disciple de Maurice l'Algérien. Il y a dans la revue des Variétés une scène intitulée *Le petit saoul disparaît*. On voit alors surgir devant le rideau un acteur nain, éreinté et titubant, qui chante d'une voix avinée le refrain d'une sottise chanson d'avant la guerre juive :

Derrière M. Sacha Guitry, nous avons eu une création de M. Jean Anouilh au théâtre de la Michodière : *Léocadia*, qui fut saluée comme un chef-d'œuvre. Le jugement du public a ratifié cette opinion. Ces jours-ci, une nouvelle pièce du même auteur : *Le Rendez-vous de Senlis*, a vu le jour à l'Atelier. C'est une œuvre fort originale, mais elle ne vaut point la première.

Côté Montmartre, nous avons eu le plaisir de voir repaître sur les tréteaux du Théâtre de Dix-Heures notre bon maître Augustin Martini. Toujours d'attaque, férocité, bonhomme et prêt à la foudroyante riposte.

Un soir qu'un rigolo de promeneur essayait de jouer à l'esprit fort, il le cloua sur sa chaise, de la petite voix acide qu'on lui connaît bien, où les mots claquent comme des gifles, par cette simple réplique :

— Je sais, mon bon monsieur, qui vous dicte vos spirituelles réparties. Excusez-moi si je préfère le Maréchal Pétain à vos directeurs de conscience, les petits Lévitans d'Yvresse-Océan !

A propos de Lévitans, on signale la présence sur les scènes de Paris des Saint-Granier père et fils.

Granier le père, après avoir levé le poing sur les pas de Léon Blum, injurié les « Munchos » sous la houlette vespérale du Juif Jean-Richard Bloch, puis versé de l'héroïne aux lecteurs de l'*Œuvre* entre Mme Gensuève Tabouis et M. Albert Bayet, a choisi pour dernier sanctuaire une revue de M. Rip au Théâtre Michel.

Le même M. Rip qui habillait les p'tites femmes en tricolore pour défendre la ligne Maginot devant les décors du Juif Benoit-Léon Deutsch, alors directeur des Nouveautés.

Comme on se retrouve ! Et pour de la collaboration, quand elle réunit les noms de M. Rip et de M. Saint-

Granier, on ne peut pas le nier : c'est de la collaboration.

Granier le fils, encore plus idiot sous le nom de Duraton, dont se servaient les ondes radiophoniques des Juifs Lévitans et Bleustein, de Radio-Cité, pour achever de cristalliser le peuple de France, opère en ce moment au théâtre des Variétés.

Un simple exemple donnera la mesure des horizons intellectuels de cet illustre rejeton de l'illustre disciple de Maurice l'Algérien.

Il y a dans la revue des Variétés une scène intitulée *Le petit saoul disparaît*. On voit alors surgir devant le rideau un acteur nain, éreinté et titubant, qui chante d'une voix avinée le refrain d'une sottise chanson d'avant la guerre juive :

— Ah ! dis ! viens me Nénette faire un tour sur les chevaux de bois !

Cela dura un long moment sans que le malheureux gnome fit aucun autre effort pour nous procurer un plus parfait échantillon de la vieille gaieté gauloise. Le public commençait à se demander ce que cela signifiait, lorsque la comédie surgit à son tour :

— Que faites-vous ? cria-t-elle au nain. — Eh bien, répondit-il, je joue mon rôle ! — Quel rôle ? — Le rôle du Petit Saoul !

Et d'expliquer, car Granier-Duraton juge les spectateurs à son niveau et craignait qu'ils n'eussent pas compris :

— Pour la taille, je crois qu'on n'a pas à se plaindre. On trouverait difficilement plus petit que moi. Quant à être saoul, j'ai bu ce qu'il fallait !

— Mais, malheureux ! riposta la comédie, il ne s'agit pas de ça ! (Car il y avait peut-être encore dans la salle des personnes à cervelle lente à qui les fines trouvailles de Granier le Jeune échappaient.) Il s'agit du petit saoul, la pièce de monnaie qu'on retire de la circulation ! Allez ! ouste ! allez-vous-en !

Et tandis que le Nain exécutait sa sortie, la comédie, tournée vers le public, annonçait :

— Le Petit Saoul disparaît !

Si, après ça, vous doutiez que Paris fût encore Paris et que Granier le Petit ne fût point l'héritier de Rostand autant que de son

En parlant de leurs Livres

M. DRIEU LA ROCHELLE dresse un lucide bilan de la défaite

TEMOIN des fastes séculaires, le dôme des Invalides se découpe par delà la baie. N'allez pas imaginer une rencontre de prétentieux cabots maniaques de décor. L'ai grimpé neuf étages pour surprendre dans son atelier l'auteur de *Ne plus attendre*. Deux faits y sont soulignés avec clarté et conviction et tout d'abord la poussée antilibérale qui, depuis quarante ans, souffle en Europe et la submerge peu à peu, de la Russie de Lénine à l'Espagne de Franco. D'autre part, remarque Drieu, ces mouvements révolutionnaires ont fondu, amalgamé, ce qui dans les pays démocratiques paraissait insupportable et ennemi : le socialisme et le nationalisme, l'autoritarisme du pouvoir et la défense du peuple.

— Pendant vingt ans, dit-il avec violence, nous avons refusé de prendre position. Là, est la défaillance essentielle. L'Europe bougeait et nous visions fenêtres fermées, avides de « conserver », tandis que les politiciens choisissaient pour rengaine unique « la sécurité ».

Mais vous devinez l'audience qu'obtenait un non-conformisme aux alentours de 1920 ! Drieu sourit, un peu amer :

— Très vite, j'ai conclu que j'étais un personnage anachronique, je me suis retiré sous ma tente, sans jamais cesser d'espérer en l'Europe.

Pourtant, le titre d'un autre essai, *Génère ou Moscou*, prouve que vous n'avez pas renoncé à l'action politique :

— Je voyais avec effroi les grandes nations conduites à la S. D. N. s'enfoncer vers l'échec, par mesquinerie. A l'époque, Moscou demeurait l'autre issue possible et, dans mon esprit, Moscou ne signifiait pas une force mais une ombre qui s'étend, jusqu'à envahir le continent tout entier. Peu à peu, une hégémonie s'est écroulée et soudain une autre a surgi.

Ne plus attendre offre précisément la solution du problème de la justification économique de l'Europe, de l'Afrique et du Proche-Orient, et dans l'unification politique, garante de cette unification économique :

Après cela, ajoute Drieu La Rochelle, il nous restera encore, comme aux Américains et aux Russes, à trouver l'aménagement moderne d'une vaste autarchie, parmi les débris du socialisme et du libéralisme.

« Les Français dont pendant des années ce fut le sport immobile d'attendre », est-il écrit dans la dernière plaquette de Drieu... Elle n'épargne personne ni l'auteur, ni vous, ni moi. M. M. interlocuteur, qui a écrit l'admirable « *Résumé bourgeois* », méprise la réverie, aujourd'hui porteur de mort.

Drieu, assoiffé de réels, en donne de multiples preuves dans son livre :

— La radio anglaise nous parle beaucoup de l'occupation allemande comme si elle la connaissait mieux que nous, fort peu du blocus. Mais la réalité, pour nous, c'est l'occupation allemande et le blocus anglais. Notre lutte, c'est de nous arranger avec ces deux éléments de notre réalité. Tout le reste est faribole.

Comment ne pas louer Drieu de porter hardiment le fer dans la plaie ?

Nous nous sommes accommodés, constaté-t-il, de l'hégémonie anglaise depuis un siècle et plus, hégémonie fort soucieuse des Indes, de la Birmanie et de l'Australie ; aujourd'hui, certains prétendent ne pouvoir supporter aucune hégémonie sur l'Europe et il s'agit de celle d'un peuple victorieux qui a au moins l'avantage d'appartenir exclusivement à un continent et de ne pouvoir s'occuper que de son progrès.

Un long temps s'est écoulé, si l'en juge par le nombre des cigarettes fumées. Sur le pas de la porte, l'évoque certain article de Drieu paru dans *Je Suis Partout*, sous le titre : « Vingt-deux ans en 1789 », consacré à Saint-Just.

Vous vous en souvenez, bigre ! souffla Drieu. Je viens d'écrire une pièce de théâtre sur Charlotte Corday que créera, à Lyon, une troupe de jeunes. J'ai imaginé la rencontre, en prison, de l'héroïne et de Saint-Just, fiancés idéaux de deux étres jeunes, dans le choc de deux mondes ennemis.

Récompense imméritée, j'emporte la confidence.

Henri Poulain.

LISEZ
Ne plus attendre
par
DRIEU LA ROCHELLE
GRASSET 5 fr.

CHEZ PLON
BERTRAND DE JOUVENEL
APRES LA DEFAITE
Un examen de bonne foi..... 27 fr.
GEORGES SUAREZ
LE MARÉCHAL PETAIN
Grandes figures..... 5 fr.

FÉVRIER 1941
LA NOUVELLE REVUE FRANÇAISE
Directeur : Drieu La Rochelle
CHARDONNE ELUARD GIDE LAFORGUE LYAUTEY
et un jeune romancier
Georges Magnane

CHEZ PLON
RENÉ BENJAMIN
de l'Académie Goncourt.
LE PRINTEMPS TRAGIQUE
« Livre d'artiste et de passionné, mais où chaque page frémit d'un désir de clarté et de grandeur dans l'organisation et la modération traditionnelle à la fois. »
Jean-Loup DELAC.
JULIEN GREEN
VAROUNA
« Un splendide et vigoureux témoignage de la vie humaine, d'élévation spirituelle, de pureté pastorale, pour tout dire, de civilisation française. »
A. FRAIGNEAU.
Chaque volume in-16..... 24 fr.
Edition originale sur alfa... 40 fr.

Les succès du jour :
KENNETH ROBERTS
LE GRAND PASSAGE
Un grand roman d'aventures américain. 25.000 exemplaires vendus en quinze jours.
1 vol., 580 p., 42 fr.
STOCK

GRAND PRIX INTERNATIONAL DU ROMAN 1939
ROBERT HENRIQUES
Sans Armes ni Armure
Un vol. in-8 30 fr.
SERVITUDE ET GRANDEUR MILITAIRES
ALBIN MICHEL, Édité.

au COLISEE
JENNY JUGO
KARL LUDWIG DIEHL
LA FOLLE ETUDIANTE
Un film de JOCHEN HUTH
Musique de ERICH ENGEL
Présenté par D.F.F.

THEATRE NEUFROT
EDWIGE FEUILLERE
P. RICHARD-WILLM
dans
LA DAME AUX CAMELIAS
Tous les soirs, sauf Mardi

OLYMPIA
L'OCEAN EN FEU
Un grand film d'actualité
HANS SOHNKE
RENE DELGEN
RUDOLF FERNAL
WINNE MARIU
ALMAREZ ENGEL
MICHAEL BOWEN

PATRIA
Le plus gai — Le plus luxueux et le plus grand cabaret d'Europe
Métro : TROCADERO-POMPE — 46 bis et 48 ter, rue Saint-Didier — Métro : VICTOR-HUGO
ouvre ses portes prochainement pour un spectacle de gala
« Les meilleurs artistes mondiaux présentés par STEPHANE WEISSER »
OUVRARS - R. PIAT et NAUDY, les danseurs **P. LHOITE**, l'Étoile aux mille chansons
J. FIGUS, la célèbre danseuse **A. LAN** et **C. PALACIOS**, dans les danses **RYNA**
A. SINIAYINE et sa « musique douce » **H. LAVOISIER - P. SIGNORET**, le chanteur de charme
LES SOMPTUEUX BALLETS PATRIA - LES PLUS JOLIES FILLES DE PARIS
et 30 autres vedettes
Le merveilleux orchestre de tango et jazz-société **R. MENDIZABAL** orchestre swing de **P. ALLIER**
Le célèbre orchestre des **Teigens Hongrois** de **SZABO** dans une mise en scène de **NIKY HOLMS**
et une présentation **ALEX LYNK** et **Michel DARTOY**
SOUPERS A TOUTE HEURE - OUVERT TOUTE LA NUIT



LA VIE NATIONALE



REFAIRE LA FRANCE

La réorganisation corporative de la Nation, condition de la restauration de l'Etat

A la veille de la Révolution de 1789, la France était la nation la plus puissante, la plus peuplée, la plus riche. Son rayonnement s'étendait à l'Europe entière. On l'enviait, on la craignait. Ouvrons l'« Histoire de la Révolution » d'Albert Mathiez, auteur mélancolique et terne, mais dont la probité intellectuelle et le savoir étendus sont reconnus.

« Il circule à travers la bourgeoisie un énorme courant d'affaires. Les charges d'agents de change doublent de prix en une année. Necker a écrit que la France possédait la moitié du numéraire existant en Europe. »

Il convient d'ajouter que, dans l'ordre militaire, la France avait effacé les conséquences du traité de Paris, sur lequel s'achevait la guerre de Sept Ans. La victoire remportée par la marine française sur la flotte britannique, pendant la guerre d'Amérique, lui permit de recouvrer une partie de son domaine colonial, tandis que, dans nos écoles militaires, une génération d'officiers avait médité sur les enseignements de la guerre de Sept Ans et élaboré une doctrine nouvelle de combat, se caractérisant par une offensive vigoureuse, qui allait faire ses preuves sur les champs de bataille de l'Europe.

LE SECRET DE LA PROSPERITE FRANÇAISE AU XVIII^e SIECLE : L'ORGANISATION CORPORATIVE DE LA NATION

Le brillant essor de la France, à la veille de la Révolution de 1789, tenait essentiellement à un équilibre social demeuré, jusque-là, imperturbable.

Nos ancêtres avaient réussi à concilier l'autorité et les libertés légitimes. Comment ? Il convient de le rappeler au moment où le même problème se pose à nous.

La constitution de la France d'ancien régime n'était pas individuelle, mais sociale. A l'encontre du régime que la Révolution de 1789 allait instituer, ce n'étaient pas les individus qui étaient représentés devant l'Etat, mais les communes, les corps de métier pour le Tiers-Etat, c'est-à-dire des citoyens associés pour l'exercice d'une même fonction.

La nation, dans ses corporations, ou états, gérait librement ses intérêts propres et le roi, dans ses conseils, les intérêts communs à toutes les familles et à toutes les corporations. Le roi ne cherchait pas à se substituer aux corporations, ni les corporations au roi, pour l'expédition des affaires d'Etat. Le marchand dans sa boutique, l'artisan dans son atelier, l'attaché de l'Etat la défense des droits et coutumes du groupe auquel il appartenait. En prenant le pouvoir, le monarque jurait de respecter et de défendre les libertés des corporations, que garantissaient des chartes et lettres patentes. Alors la France se considérait comme une nation vraiment libre.

Autres caractéristiques de l'organisation sociale de la France au XVIII^e siècle :

Le juste salaire attribué au compagnon ouvrier lui permettait d'accéder à la propriété individuelle et en achetant une charge, de s'élever à la maîtrise. Mais le compagnon peu fortuné pouvait, lui aussi, user du bien commun appartenant à la corporation et mis à la disposition d'un groupe de familles. Le patrimoine corporatif dans les villes, les biens communaux dans les campagnes, les biens de l'Eglise, étaient la propriété collective des membres du métier et des personnes qui n'avaient pu accéder à la propriété individuelle. Ainsi, la propriété assurait la stabilité, la sécurité et l'indépendance des familles, condition essentielle de leur épanouissement.

La possession de biens matériels n'était pas la seule forme de propriété reconnue. Le compagnon ouvrier ayant obtenu un brevet de capacité professionnelle, délivré par les autorités sociales du métier, était investi d'un véritable titre de propriété. Il possédait un « état ». De la possession de cet « état », résultait pour lui, non seulement des devoirs, mais aussi des privilèges et, notamment, le pouvoir d'user des biens collectifs constitués par la corporation. La possession d'un « état » donnait, en somme, au compagnon, droit de cité dans la société professionnelle avec tous les avantages attachés à cette condition. Elle lui accordait une sorte d'« habes corpus » économique et social, condition première de son indépendance.

L'ACTION DE LA FRANC-MACONNERIE ANGLAISE, EN FRANCE, ET LES DESTRUCTIONS DE LA REVOLUTION DE 1789

Ce magnifique équilibre allait être détruit, sous l'influence de conceptions, introduites en France par les sociétés secrètes anglaises.

Le 24 juin 1717 est fondée la Grande Loge d'Angleterre. Son influence s'étend progressivement à l'Europe entière et aux possessions anglaises d'Amérique du Nord. En 1771, est créé l'organe directeur de la maçonnerie française : le Grand Orient. Sous l'action de la propagande matérialiste et égalitaire des loges, et les circonstances aidant, se décompose l'esprit traditionnel français, non pas dans les masses, mais dans les classes dirigeantes.

Puisque l'homme est naturellement bon et que la société seule le corrompt, il faut supprimer ces corps intermédiaires qui s'opposent au libre épanouissement de son excellent naturel. Le 17 mars 1791 sont supprimés « tous les privilèges de profession ». Le 22 mai de la même année, « toute association entre citoyens d'un même état » est strictement interdite. C'était anéantir les corporations.

Dans l'ordre politique, les destructions de l'idéologie de sociétés secrètes anglaises ne furent pas moindres. Si l'esprit des hommes est naturellement droit, ils peuvent tous être appelés au gouvernement de la Cité.

En 1789, est déchirée l'antique constitution de la France, constitution non écrite, en perpétuel travail d'adaptation, résultat d'un compromis entre quelques coutumes invariables et des circonstances changeantes. Dans les conseils du roi, le Tiers-Etat prétend, tout d'abord, n'exercer qu'un simple droit de regard, puis il s'effarouche. C'est l'autorité tout entière qu'il exige. Mais qui gouvernera ? Sieyès soutient que le Tiers-Etat, auteur de la Révolution, doit être tout. Cependant, chassé des faubourgs par une misère grandissante et répondant à l'appel des tribuns, voici que surgit un nouveau prétendant au pouvoir souverain. Le petit peuple ne constitue pas encore le Quatrième Etat, mais, déjà, il a ses théoriciens qui contestent le droit de propriété, son gouvernement, la commune insurrectionnelle, et ses troupes organisées pour la guerre sociale.

Du Tiers ou du petit peuple, qui l'emportera ? Alors s'ouvre l'ère des révolutions sociales. Elles occupent un siècle et demi de notre histoire, tantôt sourdes et dissimulées, tantôt violentes et apparentes. Désormais l'unité morale de la nation, conservée par la monarchie à travers les pires vicissitudes, sera rompue. Il y aura deux Frances qui se combattront sans trêve.

Les hommes ont toujours été attachés plus ou moins à leur propriété individuelle. En 1789, tous les Français furent déclarés égaux en droits. En 1875, l'égalité politique, poursuivie comme une panacée à travers quatre révolutions successives, devient une réalité. Le suffrage universel est institué. Cependant, une multitude sans cesse accrue de citoyens, jusque là indépendants, se trouvent empêchés d'exercer le droit de propriété que la loi leur reconnaît.

Attirés vers les villes, de nombreux ruraux, autrefois détenteurs d'un champ ou d'une maison, perdent leur indépendance véritable. Ils vivent au jour le jour, sans biens au soleil. Cependant, l'antique bourgeoisie française, dont l'ascension sociale avait été continue pendant mille ans d'histoire, se voit ruinée par des crises économiques de plus en plus fréquentes et de plus en plus graves ; décimée par l'inflation monétaire, par la concentration industrielle et commerciale, elle grossit l'armée des salariés.

Entre les libertés fictives que la loi proclame et les servitudes réelles qu'elle tolère, le contraste est flagrant. Le mécontentement interne s'accroît : le pays est divisé contre lui-même.

LE BILAN DE LA REVOLUTION DE 1789 : 9 REGIMES POLITIQUES, 11 CONSTITUTIONS, 6 INVASIONS, 4 REVOLUTIONS SANGLANTES

Au soir de Valmy, Goethe présentait « une nouvelle époque dans l'histoire du monde ». Un siècle et demi après, en juin 1940, c'est l'ordre issu de la Révolution de 1789 qui s'est écroulé dans la fracas de la bataille de France. Il ne renaitra pas. Dressons le bilan de l'œuvre politique des philosophes du XVIII^e siècle. Il établit, à l'évidence, que les institutions parlementaires et libérales, importées d'Angleterre, furent constamment rejetées par la France comme un corps étranger insupportable.

Depuis que la constitution traditionnelle de la France, fruit de mille ans d'histoire, a été déchirée, la France a subi :

Neuf régimes politiques : Monarchie, 1789-1793 — République, 1792 à 1804 — Empire, 1804-1814 — Empire (100 jours), 1815 — Monarchie parlementaire, 1814 à 1830 — Monarchie parlementaire révisée, 1830 à 1848 — République, 1848 à 1852 — Empire, 1852 à 1870 — République parlementaire et socialisante, 1870 à 1940.

Cinq constitutions différentes : Constitution monarchique parlementaire, en 1791 — Constitution républicaine de 1789 — Constitution impériale de 1804 — Constitution impériale de l'acte additionnel de 1815 — Constitution républicaine ou Charte de 1815 — Charte révisée de 1830 — Constitution républicaine de 1848 — Constitution impériale de 1852 — Constitution de l'Empire parlementaire de 1870 — Constitution républicaine de 1875.

Quatre révolutions sanglantes : 1789 — 1830 — 1848 — 1871.

Un siècle et demi de révolution permanente, en désorganisant le corps de l'Etat, en troublant les esprits et en égarant les caractères, s'accompagnant de graves infortunes militaires. La France est envahie sept fois, en 1792, 1793, 1814, 1815, 1870, 1914 et 1940. Paris est occupé quatre fois.

Les faits évoqués ci-dessus sont les fruits des institutions que l'Angleterre a imposées à la France par le truchement de ses sociétés secrètes.

La démocratie, en son sort ou en meurt, affirmait, il y a quarante ans déjà, un politique français. Pour en être sortis avant nous, nos voisins : l'Italie, l'Allemagne, l'Espagne, le Portugal, ont vaincu.

A la France de réaliser, à son tour, sa révolution nationale de l'ordre. La voie que nous devons suivre est toute tracée. Elle s'ouvre droite devant nous, Abel Bonnard l'a écrit : « Nous réformer, c'est nous retrouver. » C'est, par dessus un siècle et demi de révolution, revenir à nos traditions, qui se caractérisent essentiellement par la soumission des esprits à un ordre moral et politique naturel que nous n'avons pas créé et contre lequel, nous le verrons douloureusement, aujourd'hui, on ne s'insurge pas impunément.

RESTAURER L'ETAT EN COMMENÇANT PAR SES ASSISES : LES CORPS PROFESSIONNELS

Mais suivant quel ordre de succession sera réalisée l'œuvre de reconstruction ?

Un Etat est à l'image de la société qu'il régit. Sur une société composée d'individus appartenant à des milieux différents, il faut établir une juste répartition, comme des grains de sable, ne saurait être édifié un régime politique stable.

Instruit par les précédents de 1815, 1830, 1875, le gouvernement du maréchal Pétain ne construira pas la maison en commençant par le toit : la Constitution. Mais, comme le commandant le bon sens et l'expérience, l'édifice sera reconstruit, d'abord dans ses fondations et ses principaux murs de soutènement : le corps professionnel.

Pour reconstruire, à déclarer le gouvernement français, l'Etat s'appuiera sur les communautés, qui sont la base traditionnelle en France de tout ordre social : la famille, la profession. Ce sont elles qui apporteront aux citoyens la véritable fraternité.

Ainsi, les groupes naturels : la famille, la profession, constitueront, demain, comme avant la crise de 1789, les solides assises de l'Etat et non plus les partis politiques, formations artificielles et fugaces, qui se défont au souffle d'une opinion publique dirigée par des forces le plus souvent occultes.

Quels seront les rapports des personnes avec les corps reconstitués, des corps entre eux, des corps avec l'Etat, dans le nouvel ordre français de 1940 ?

On s'en conduit à le dire en de prochaines chroniques.

Pierre Lucius.

LA CURIOSITE

Nos visiteurs à l'Hotel Drouot nous ont permis de voir cette semaine quelques ventes intéressantes. Les meubles et objets d'Extrême-Orient ont toujours une grande valeur auprès des collectionneurs. Ainsi M. Etienne Ader qui dispense avec l'assistance de M. André Portier l'un des ensembles chinois et japonais les mieux choisis que l'on ait vus cette saison, eut-il l'occasion d'offrir certains très beaux ensembles. Nous avons vu en particulier un mobilier de salle à manger en laque rouge chinoise, 25.500 francs ; deux vases en porcelaine de Chine, 3.500 francs ; deux vases en émail de Chine, 2.500 francs ; trois candélabres en laque rouge, 9.900 francs ; une statue en pierre sculptée chinoise, 3.200 francs.

Plusieurs ventes offraient de jolis bijoux. Dans l'une, M. Dru adjoignait pour 95.000 francs un brillant solitaire, et de son côté, M. Champrier de Ribes 43.000 francs pour un autre solitaire. Un bon tableau attribué à Breughel, effet de pluie, fut 17.000 francs dans une vente dirigée par M. Petit.

Au chapitre des meubles, on paya à M. Glanville 24.500 francs deux bibliothèques en marqueterie avec bronzes de Boule, et 16.800 francs un bureau plat Louis XV, tandis que M. Henri Boudoin faisait monter à 10.800 francs une commode en marqueterie ornée de bronzes.

Pierre-A. GUILLAUMEON.

Succ. de M. L. L. et à divers

TABLEAU Faïences et Meubles anciens

CLAVETIN décoré au vernis Martin d'époque Louis XV. Boîtes en or. Argenture. Miniatures, etc.

Vente H. D. S. 6 le 14 février à 14 h. Exp. 13 février de 14 à 18 h. Comm. P. M. B. Bondy, 9, r. de Provence

Exp. : M. B. Dillie, 9, r. d'Aumale.

Collection de feu M. DUBOIS-CHEFDERIEU

TABLEAUX ANCIENS

AQUARELLES — DESSINS — GOUGHES

OBJETS DE BEL AMEUBLEMENT

DU XVIII^e SIECLE

SCULPTURES — PORCELAINES MONTEES — BRONZES

SIEGES ET MEUBLES

TAPISSERIE, TAPIS D'AUBUSSON ET DES GOBELINS

HOTEL DROUOT, Salles n° 10 et 11, jeudi 13, vendredi 14 fév., 14 heures 30

Commissaire-Priseur : M. Etienne ABER, 6, rue Favart.

Experts : MM. GAYROUX, MAX-KANS, PORTIER, DAMIDOT, LACOSTE.

EXPOSITIONS : part., 11 fév.; publ., 12 fév.

DESTIN de l'ÉPARGNE

Plaie d'argent n'est pas mortelle

Notre dernier article, le 25 août 1939, paru à cette place, s'achevait sur l'analyse que nous faisions du bou livre de M. René Sédillot. Le lendemain même, une mince carte officielle nous faisait reprendre l'uniforme, une fois encore.

Souvent, depuis, nous avons pensé, avec angoisse, à cette Histoire du Franc, au chapitre qu'il serait nécessaire d'y ajouter. Pourtant, en reprenant ce volume si riche d'idées et de faits, nous nous demandons s'il ne contient pas déjà, en lui-même, le complément que les circonstances nous imposent de lui ajouter. C'est qu'à des intervalles fréquents, l'histoire de la nation française est marquée par des accidents très graves, où ses finances et sa monnaie ont marqué leur passage. Mais, elle est parsemée aussi de ces renaissances que, sur le plan économique, nous nommons des redressements. Nous croyons les événements inédits, parce que nous les vivons, ce sont les mêmes que nos prédécesseurs ont connus, et qui leur ont paru alors nouveaux. Les phénomènes monétaires et financiers qui en ont découlé ont été semblables, au X^e comme au XVI^e siècle, à ceux de nos jours. Chaque fois, les facteurs politiques, néfastes, et d'abord les guerres qui en sont une forme la plus aiguë, ont infligé leur rançon. Dans le domaine de la monnaie, le franc-or a fait place au franc-papier convertissable, au franc-papier inconvertible, puis au franc flottant. Le sou, le vieux solidus des Gallo-Romains, ne va bientôt plus laisser que son nom, et le franc lui-même n'a-t-il pas succédé à la lièvre tournois dont il ne demeure que le souvenir.

Pourtant, à travers toutes ses mutations, diminuée, affaiblie, amoindrie, la monnaie subsiste, image d'une nation qui se survit. Et si, après les signes métalliques ou fiduciaires, nous considérons la fortune de la France, là encore, les guerres et les troubles lui ont porté des coups dont les pessimistes pouvaient croire qu'ils ne pussent être réparés.

Dans le temps présent, l'annuité successorale a fondu vertigineusement depuis 1913 ; les dernières statistiques que nous possédons révèlent une immense destruction de la fortune. On a appelé que les titres mobiliers calculés en valeur-or enregistraient une dépréciation de 90 %, en dépit des plus-values apparentes. Seulement, au lendemain de la faillite de Lemoine, toutes les classes sociales ne s'étaient-elles pas trouvées brusquement ruinées par l'effondrement de la Compagnie des Indes et l'effondrement des Mississippiennes ? Et un peu plus tard, l'exemple est classique de la dot de Mme de Châteaubriand, constituée en rentes sur le clergé, ce que nous appelons des valeurs de portefeuille. A leur place, le noble vicomte ne percut qu'une poignée d'assignats, qu'il oublia, du reste, sans ajouter grand-chose à sa malchance, dans une voiture. Et notre époque nous laisse, entre autres, les emprunts russes, ces souvenirs qui ne sont même pas un espoir.

Au fond, les contemporains du Régent, ceux du Directoire, ceux de Louis XVIII, après une banqueroute, une révolution, une invasion, ont bien cru qu'ils ne se relèveraient pas. Pourtant, c'est sous Louis XV qu'on a vu rassembler les capitaux des premières grandes manufactures, c'est avec le Consulat qu'est apparu le franc de Germinal, c'est Villèle qui a réussi d'étonnantes conversions de rentes. Cela veut dire qu'après chacun de nos grands malheurs, des gouvernements réparateurs se sont appliqués à rétablir l'ordre, à respecter leurs engagements, à supprimer les dépenses inutiles, en un mot, ont administré les finances publiques avec le soin qu'apporte un père de famille à gérer les siennes. Ces gouvernements, en permettant au patrimoine de se reconstruire, ont trouvé tout aussitôt son concours dans l'épargne et sa participation sans limite. Il est vrai que la richesse de la France provenait alors du sol et du travail rural, et que la terre guérissait rapidement les pertes et les blessures des hommes.

Que, demain, le régime nouveau — en dépit de l'affreuse succession qu'il a acceptée — restitue au pays son assise paysanne, et aux Français le goût du travail, que son administration favorise l'initiative et la production, partant l'épargne qui résulte de l'une et de l'autre, et l'on s'apercevra encore qu'on ne meurt pas, en France, de plaie d'argent.

Hervé Le Grand.

Les mots croisés

de « Je Suis Partout »

par Pierre RENE

PROBLEME N° 1

Tout à l'heure

1 2 3 4 5 6 7

1. Ancien bénéficiaire de l'heure du berger. — II. Aux heures solennelles de son culte exigeait des sacrifices humains. — III. Certain entre en jeu à l'heure du combat. — IV. Ce n'est pas l'heure d'aller de l'avant (2 mots). — V. Initiale du prénom et finale du nom d'un grand poète qui annonça au neveu d'un grand capitaine l'heure d'un grand châtiment ; — phonétiquement, heures passées. — VI. Anniversaire d'une dernière heure ; — initiales d'un chant qui célèbre une heure glorieuse. — VII. Premier mot d'une expression latine qui engage à ne faire chaque chose qu'à son heure ; — à la première heure de la vie.

VERTICALEMENT :

1. L'un des quatre évangélistes y connaît des heures de vision inspirée. — 2. Fort couramment du 400 km. à l'heure ; — mât pour oublier l'heure. — 3. Col qui permet le passage entre deux pays dont, en hiver, l'heure n'est pas la même que la nôtre. — 4. Tout à l'heure. — 5. Son sucre rend délectable l'heure de certaines récréations. — 6. Attend sur un plateau l'heure lointaine de la célébrité. — 7. Quand ils sont fins, savent attendre leur heure.

UN PROBLÈME URGENT

CE QUE RECLAME la médecine honnête

La Révolution nationale n'est pas faite : elle est seulement devenue possible. Autant dire qu'elle reste à faire.

Du moins en est-il ainsi en ce qui concerne la Médecine : six mois se sont écoulés depuis l'effondrement de l'ancien régime, six mois au bout desquels sont encore à l'état d'ébauche le nettoyage nécessaire et l'indispensable réorganisation de nos services sanitaires. Pendant ce temps, de jeunes médecins démobilisés, d'autres libérés des camps de prisonniers, épuisent leurs dernières ressources dans l'attente d'une autorisation d'exercer : d'aucuns même, tentés de s'installer au lieu et place d'un quelconque Salomonovitch, s'en sont vu refuser la permission, comme si ledit Kritchinstein restait tabou avant comme après.

Faisons le point

Nous réclamons l'Ordre des Médecins : on nous l'a donné.

Dans l'ensemble, les personnalités appelées à en constituer les divers conseils sont partout des gens d'honneur, d'une intégrité absolue, jouissant unanimement de l'entière estime de leurs confrères, ce qui est bien la qualité essentielle d'un organe de juridiction. Encore faut-il, pour que cette juridiction soit effective, qu'elle dispose de l'autorité légale : si l'Ordre crée un « tableau » avec inscription obligatoire, cela suppose qu'on aura modifié la législation en cours et que le délit d'exercice illégal, avec les sanctions qu'il entraîne, ne visera plus seulement le guérisseur dénué de diplôme scientifique, mais tout médecin radié du tableau par décision du Conseil de l'Ordre.

Les attributions de l'Ordre sont infiniment plus étendues, puisqu'il a reçu mission de réformer la Médecine française et de l'adapter aux exigences des temps nouveaux. Disons-le hautement, quel est le critère auquel les praticiens français jugeront de l'efficacité de leur Ordre ? Qu'on ne s'y trompe pas, il n'en est qu'un : oui ou non, débarrassera-t-on le corps médical des miteuses de tout acabit qui l'ont envahi depuis dix ans ? Si l'Ordre échoue dans cette tâche, sa destinée sera courte ; s'il réussit, il gagnera définitivement la confiance de tous les praticiens français. Avouons qu'à cet égard, si l'on peut louer l'énergie du Conseil de l'Ordre du département de la Seine, certains autres semblent bien timorés, la surprise de certains hauts choix a engendré un malaise qu'une enquête préalable eût facilement évité : l'heure n'est plus au libéralisme et les tendances trop affichées vers l'internationalisme d'avant guerre prédisposent mal le justicier aux rigueurs inévitables. On aimerait connaître le nombre des miteuses auxquelles la Commission de contrôle a jusqu'à maintenant retiré le droit d'exercice ; on regrette les adoucissements successifs apportés à la sévérité des décrets initiaux. Parlons net, il ne s'agit pas de se montrer inexorable pour quelques Arméniens, quelques Russes blancs ou quelques Belges installés en France, étrangers peu nombreux et peu gênants que d'aucuns pourraient être tentés de faire payer pour les autres en les chargeant, c'est le cas de le dire, de tous les péchés d'Israël. Au fait, pourquoi tourner autour du pot ? Pourquoi ne pas écrire tout de go que ce problème est dominé par l'éternelle question juive : l'invasion dont nous nous plaignons n'est ni espagnole, ni argentine, ni chinoise, elle est essentiellement juive. Juifs polonais, Juifs autrichiens, Juifs roumains, et tutti quanti. Comme dit l'autre, moi, Messieurs, je suis Français tout court.

Et puisque nous en sommes là, si douloureux que cela puisse être, pourquoi ne pas avouer qu'il y a aussi les « Juifs français », dont on sait l'invraisemblable pourcentage dans la médecine parisienne ? Soyons logiques : si le Juif est exclu, parce que Juif, de l'enseignement, du cinéma, du journalisme et de l'armée, faut-il le rejeter ipso facto vers les professions libérales où son influence est aussi nocive qu'ailleurs ? J'entends bien, votre sensibilité est taquinée par l'argument sentimental qui m'a gêné avant vous : celui-ci est un brave garçon, celui-là a fait tout son devoir. Croyez bien que je connais comme vous quelques braves collègues israélites, et même quelques Juifs « bien nés », de ceux que les mesures actuelles n'ont pas surpris, car leur dévotion avait jadis été prior Léon Blum de ne point attirer la foudre sur la race qui paierait ses fautes. Voilà le grand mot lâché, force nous est de nous défendre contre l'absorption d'une race singulièrement envahissante et dominatrice, et vos arguments tombent à néant : il existe de par le monde des Chinois, des Sénégalais ou des Hindous qui, eux aussi, ont fait leur devoir et combattu sur les champs de bataille ; ils ont, eux aussi, droit à notre reconnaissance et à notre estime ; ils peuvent, eux aussi, prêter fièrement la Légion d'honneur ou la croix de guerre, mériter une pension pour leurs blessures, un hommage ému sur leur tombe. Et pourtant ni ces décorations, ni ces blessures, ni ces mérites incontestés n'auront pu faire du nègre un blanc, du Chinois un Européen, ni du Juif un Bourguignon. C'est tout. Et comme nul ne veut la mort du pécheur, mais qu'il s'agit simplement de rester maîtres chez nous, nous concluons simplement qu'il faudra bien arriver au numerus clausus amorcé par la loi d'octobre 1940 : numerus clausus déterminé tout par les services de guerre que par l'ancienneté de l'établissement familial sur le sol du pays français.

Et puisque nous sommes en veine de franchise, pourquoi les frères maçons, naguère si occupés à garder les places en vue pour les amis, s'étonneraient-ils que nous demandions leur exclusion des postes administratifs officiels ? A ce point de vue, n'est-il pas curieux que le questionnaire concernant l'affiliation aux sociétés secrètes n'ait pas pris soin de faire préciser la date de l'affiliation, le nom de la Loge, la date d'exclusion ou de démission, si bien que chacun a eu beau jeu pour nier sa qualité maçonnique, puisque la maçonnerie déjà dissoute n'avait plus alors d'existence légale.

Ce nettoyage effectif, tout deviendrait facile puisque le problème de notre relèvement est avant tout problème moral.

Tout deviendrait facile car on passerait alors sur le plan technique. Il ne manquerait plus de places pour notre jeunesse étudiante, et le praticien ne serait plus en peine de gagner honnêtement sa vie. A condition de prétendre d'unités certains tarifs d'assistance, et de clore l'ère des charités faites sur le dos du médecin.

Tout deviendrait facile car il ne s'agirait plus que de réorganiser nos services sanitaires, de moderniser nos conceptions déshéritées d'assistance et de fonctionnement hospitalier, de créer partout où ils manquent les Centres de Diagnostic ou d'Hospitalisation, de coordonner les œuvres éparées de l'armement sanitaire français, et de vouloir que cet armement, ainsi mis à la hauteur de sa tâche et libéré de toute influence politicienne, soit le collaborateur du médecin de famille, non son ennemi. Il s'agit, autrement dit, de réhabiliter le médecin de famille et de l'intégrer dans l'organisation nouvelle. Nous ne sommes pas de ceux qui oublient qu'un indigent a droit aux mêmes soins qu'un malade riche : nous prétendons nous classer à l'avant-garde du progrès social, et il ne saurait y avoir deux médecines — une médecine de pauvres, une médecine de riches. Nous voulons, pour tous, la même « bonne » médecine.

D^r Paul Guérin.
ancien interne des hôpitaux de Paris.

Le gérant : HENRI POULAIN.

S. A. F. I. J., 25, rue du Jour, Paris-1^{er}.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je déclare souscrire à un abonnement de — à dater du — pour la somme de —

que je joins ci-incluse (1) par mandat-poste par chèque par chèque postal 2016-43, Paris

SIGNATURE : Nom : Adresse : (1) Rayer la mention inutile.

Découpez et mettez ce bulletin sous enveloppe à notre adresse et au nom de M^r l'Administrateur de « JE SUIS PARTOUT », 11, rue Marguerin, Paris (14^e). (Téléphone : Gobelin 60-24.)

TARIFS :
Jusqu'au 28 février
Un an : 50 francs — Six mois : 28 francs
A partir du 1^{er} mars
Un an : 65 francs — Six mois : 35 francs

Les abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois. Nous rappelons à nos abonnés que tout changement d'adresse doit être accompagné de deux francs en timbres-poste.

JE SUIS PARTOUT PUBLICITÉ

41, Rue Saint-Picard — Paris (6^e)
Tél. : Littre 24-05

qui perd gagne

Les chances s'équilibrent toujours.

Après la déveine, la veine.

Profitez-en grâce à la

LOTÉRIE NATIONALE